



Le

PARCOURS

**Trousse d'accompagnement
aux parents d'élèves handicapés ou
en difficulté d'adaptation
ou d'apprentissage**

Remerciements aux membres du comité consultatif des services aux élèves HDAA 2010-2011 pour leur initiative quant à l'élaboration de ce document

- Sonia Tremblay, présidente
- Annie Mercier, vice-présidente
- Danielle Tremblay, trésorière et représentante du comité consultatif des services aux ÉHDAA au comité de parents
- Dominic Bouchard, représentant des enseignants
- Monique Fortin, représentante du Centre de Réadaptation en Déficience Intellectuelle et en Troubles Envahissants du Développement (CRDITED)
- Julie Palin, représentante des professionnels
- Annie Gaudreault, représentante des directions d'école
- Ruth Gagnon, représentante des commissaires
- Langis Landry, parent
- Jean-Pierre Turcotte, parent
- Marie-Lisette Laprise, parent
- Robert Tremblay, parent
- Danyelle Tremblay, secrétaire du comité

L'équipe de travail :

- Catherine Gagné, directrice adjointe, Services éducatifs jeunes
- Julie Palin, conseillère pédagogique en adaptation scolaire

Support technique :

- Stéphanie Routhier, secrétaire
- Céline Bouchard, agente de bureau classe principale

« Traitez les personnes comme si elles étaient ce qu'elles devraient être et vous les aiderez à devenir ce qu'elles peuvent être. »

Source : Goëthe



N.B. L'utilisation du masculin sert uniquement à alléger le texte et désigne autant les hommes que les femmes.

Ce document se retrouve sur le site du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay : <https://www.csrsaguenay.qc.ca/> (page d'accueil, onglet Publications, Comité consultatif EHDAA, Documents d'information – Trousse Le Parcours)

Table des matières

Table des matières

Présentation du document	5
Préambule.....	6
Quelques mots des parents.....	7
FAVORISER UNE TRANSITION HARMONIEUSE AU PRÉSCOLAIRE	12
POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS.....	12
Le système scolaire	13
Le comité consultatif EHDAA	19
Clientèle d'élèves HDAA.....	20
L'intégration scolaire	22
Les classes spécialisées.....	25
Les classes spécialisées.....	26
La communication avec l'école.....	27
Je prépare mon enfant.....	28
Programme du préscolaire	38
Transport scolaire	39
Service de garde	40
Plan d'intervention.....	41
TÉVA.....	46
Livres de référence.....	51
Sites Internet.....	52
Ressources provinciales.....	55
Ressources complémentaires d'information	58
Références d'organismes par trouble	59
Sigles et acronymes.....	61

Présentation du document

Le grand jour est arrivé!

D'ici quelques temps, l'école va entrer dans votre vie et celle de votre enfant. Certains parents pensent déjà à acheter un sac d'école, une boîte à lunch, des nouveaux souliers... Les papillons dans l'estomac et la tête remplie de rêveries, de nouvelles émotions sont ressenties.

Les parents d'enfants ayant des besoins particuliers, vivent eux aussi certainement ces émotions peut-être même plus intensément. Plusieurs questions surgissent :

Comment s'organisera le transport pour mon enfant? Sera-t-il accepté par ses nouveaux amis? Comment sera son nouvel enseignant? Son horaire? Pourra-t-il faire la sieste? Son enseignant le connaîtra-t-il suffisamment pour mettre en place les bonnes interventions? Comme parent, serai-je suffisamment outillé pour bien accompagner mon enfant? Bref, cet évènement représente bel et bien une grande transition qui suscite de nombreux questionnements.

Évidemment, ces questions soulèvent des inquiétudes de votre part puisque vous êtes soucieux du bien-être de votre enfant. Il est tout à fait normal que vous recherchiez des réponses afin de vous rassurer. Soyez assurés que le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay souhaite faire de la rentrée scolaire une expérience positive pour vos enfants et votre famille, en assurant une transition et un accompagnement de qualité.

Le document qui suit a pour but de répondre à ces nombreuses questions et de vous aider à planifier la rentrée scolaire de votre enfant et ainsi favoriser la réussite de son parcours scolaire.

C'est avec beaucoup de fierté que notre équipe vous présente le document « PARCOURS ». Cet outil est destiné aux parents d'enfant ayant des besoins particuliers pour favoriser la transition harmonieuse de la famille vers le préscolaire.

Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration des Services éducatifs du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay et les membres du Comité Consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Toute l'équipe souhaite grandement que ce document saura répondre à toutes vos interrogations face à cette nouvelle transition.

Bonne rentrée dans le monde de l'éducation!

Préambule

Voici un des importants projets du Comité consultatif des services aux ÉHDAA, un outil pour vous parent, qui vous permettra de vous guider tout au long du cheminement scolaire. Comme présidente, cette réalisation démontre que nous pouvons accomplir de grandes choses, il suffit d'y croire. Ce précieux document représente les différents côtés auxquels vous aurez un jour à faire face comme le premier jour de classe, l'étude de cas ou tout simplement chercher une information. Tous les membres du comité ont travaillé fort pour accomplir cette trousse d'accompagnement aux parents. C'est pourquoi je suis fière d'en faire partie.

Le côté humain est présent, nous apportons notre vécu, nos interrogations, nos doutes. Je remercie tous les parents débordés qui prennent le temps de venir quelques heures pour améliorer ce que nous pensons possible. De plus, le côté information nous est essentiel. Je remercie tout spécialement les membres du Centre de services scolaire, les directions, les représentants de tous les niveaux qui nous aident et nous conseillent si bien. Tous, nous avons à cœur nos enfants, nous devons faire un vrai parcours dont celui qui est le plus angoissant pour plusieurs, l'école. Je pense sincèrement que tous les outils que nous avons mis à votre disposition seront un phare qui éclairera vos interrogations.

Sonia Tremblay, présidente en 2010
Instigatrice de la création du document

Quelques mots des parents

Bonjour chers parents !

Étant maman de trois enfants dont un en difficulté, laissez-moi vous dire combien j'aurais apprécié avoir ce cartable et de connaître le comité ÉHDAA avant l'entrée scolaire de mon fils. Cet outil vous donne la chance de bien le préparer et de répondre à vos nombreuses questions. Bonne lecture !

Maman de Michaël

L'école une nouvelle vie...

À tous les parents, voici une nouvelle étape que nous redoutons à peu près tous... l'autobus jaune va venir chercher nos précieux trésors.

Voici un petit guide de survie. N'oubliez pas que votre enfant ira à l'école pour plusieurs années..., alors voici les meilleurs outils selon moi que je peux vous conseiller : la patience, la vigilance et un brin d'humour.

Pour la patience, je suis bien d'accord qu'on la cultive à la maison avec notre enfant, mais dites-vous que l'expert de votre enfant, c'est vous! Alors, soyez compréhensif avec les intervenants de l'école, ils en ont plusieurs à découvrir, à comprendre pour la même classe... une bonne communication avec ceux qui l'entourent peut tout arranger.

La vigilance est pour moi très importante. L'autobus risque d'arriver en avance ou en retard, alors parlez avec votre chauffeur des précautions à prendre... Remarquez tout changement dans l'attitude de votre enfant pour pouvoir faire des ajustements. Seulement un oubli dans la routine peut le déranger.

Et le plus important, selon moi, est le sens de l'humour. Il faut se dire que chacun fait de son mieux et que nous avons tous le même but, le bonheur de l'élève. Mettez votre plus beau sourire et embarquez avec nous dans cette aventure!

La maman de Sabrina

Quelques mots des parents

Différent, mais pas si différent...

Tu sais mon petit homme quand j'ai appris ton existence, j'ai tout de suite été envahie par la joie. Après quelque temps, se sont installées les inquiétudes. Celles qui nous font douter sur la capacité de devenir maman, TA maman.

Puis, tu as grandi et j'ai rapidement compris qu'il se passait quelque chose de différent. Les inquiétudes sont revenues et ce que je redoutais le plus est arrivé. Ce qui m'a fait le plus mal dans mon cœur. Mais j'ai décidé d'aller de l'avant et de faire le mieux pour toi.

Évidemment, tout cela ne s'est pas passé sans les inquiétudes et toutes sortes de raisonnements. Le plus difficile est de n'avoir aucune réponse ni certitude sur l'avenir qui t'est destiné. Auras-tu une famille? Des amis? Seras-tu heureux?

Et l'école? Tu n'as même pas idée à quel point cela m'inquiétait. Seras-tu capable de prendre l'autobus? De trouver ta classe? D'apporter ton sac sans le perdre?

Avec le temps, j'ai appris à te faire confiance. Au fond, tu es capable de faire de bien grandes choses. Bien entendu, ce n'est pas sans efforts ni acharnement, mais tu y parviens. Tu es un trésor rempli de surprises et tu me surprends de jour en jour. Chaque petite victoire que tu accomplis deviendra une grande victoire.

Enfin, même si ce qui s'en vient pour toi est rempli d'incertitudes et que mes inquiétudes seront toujours présentes, je suis certaine d'au moins une chose; je t'aime! Je t'aime tel que tu es. N'aie pas peur de montrer ce qui se cache en toi et sache que, peu importe ce que tu deviendras et que tu accompliras, je serai toujours là pour toi!

Ta maman

Quelques mots des parents

Seras-tu heureux ?

Mon bébé, mon trésor c'est ta rentrée scolaire. Tu as maintenant 5 ans, mais au fond tu ne l'as pas vraiment. C'est inquiétant pour toutes les mamans. C'est comment pour celles d'enfants différents?

Seras-tu heureux dans ta nouvelle école? Tout est si grand, toi si petit. Seras-tu capable de prendre l'autobus, de monter ses marches dans ton gros habit de neige? Vas-tu te perdre? Auras-tu peur?

Seras-tu heureux dans ta nouvelle école? Personne n'est pareil, personne n'est comme toi. Est-ce que ton professeur t'aimera, t'acceptera? Comment on te regardera quand tu feras tes choses un peu bizarres? Rira-t-on de toi parce que tu te salis un peu en mangeant ta collation? Va-t-on t'en vouloir quand tu feras tomber les tours de blocs parce que tu adores le bruit qu'elles font quand elles s'effondrent?

Seras-tu heureux dans ta nouvelle école? Auras-tu des amis pour jouer avec toi? Te craindront-ils quand tu voudras les serrer dans tes bras, trop fort, par affection? Resteras-tu seul debout, près du mur, à la récréation à les regarder? Viendront-ils quand je les inviterai à ta fête?

Mon bébé, mon trésor, seras-tu heureux dans ta nouvelle école? Ton sourire est un peu là pour me le dire, mais pour tout ce que je ne sais pas, ai-je le droit de m'en faire autant pour toi?

Maman

Quelques mots des parents

Au printemps 2011, après un tas de paperasses et de signatures afin que toutes les informations se rendent jusqu'à son école, je me suis mise au travail. J'ai préparé mon garçon quelques semaines à l'avance avec des photos, des visites dans la cour d'école, des jeux un peu comme ceux qu'il ferait à l'école et surtout, malgré mes angoisses de maman, je lui ai toujours laissé paraître que la rentrée scolaire serait excitante et qu'il allait beaucoup aimer. Le grand matin est arrivé. Comme le chauffeur d'autobus sera avec mon garçon 30 minutes à chacun des 4 transports de la journée, j'ai jugé bon de l'aviser puisqu'après tout, il fait partie des personnes responsables de la sécurité des enfants. Après quelques jours, 2 ou 3 petits pépins étaient déjà survenus, question d'ajustement j'imagine. J'ai visité la direction d'école, parce que pour moi la communication et la politesse sont la base. Mais depuis, j'ai appris qu'il faut prendre du recul avant d'intervenir. Sans être toujours en accord bien entendu, mais un terrain d'entente est toujours possible. Il faut savoir faire des concessions, même en ce qui a trait à nos enfants. Après quelques mois, je ne vois plus le tout comme un combat contre ce beau monde, mais comme une équipe au risque que certains trouvent que j'en fais trop, étant donné que je m'implique dans le monde scolaire de mon fils.

Considérant que chaque personne qui intervient auprès de lui fait son travail, je fais également le mien. C'est dans cet esprit d'équipe que je sens que mon fils est intégré et qu'il est heureux dans son milieu scolaire. Bien sûr, rien n'est parfait! Par contre, plusieurs des ressources que je souhaitais ont été mises en place. C'est tout un défi que de jongler avec l'éducation d'un enfant qui a un besoin particulier. Il faut aussi dire que le professeur et le technicien ont une patience d'ange et font un travail remarquable. Nous communiquons chaque jour ensemble au moyen de quelques phrases écrites dans un petit cahier et, au besoin, il y a toujours le téléphone. Il ne faut surtout pas oublier : - que l'école reste une école, non pas un centre de réadaptation; - qu'un professeur est un humain qui se dirige souvent vers l'inconnu avec ce type d'enfant; - que nous faisons tous des erreurs, nous en tant que parents, et voyons les choses bien différemment; - que nos enfants n'auront jamais assez de services, mais malheureusement les ressources sont limitées. Je peux dire que oui son entrée dans ce monde inconnu a été faite avec le meilleur de tous et vous souhaite une aussi belle équipe que celle qui nous entoure!

La maman de Cédrick

Quelques mots des parents

Maxence, Mon beau « p'tit » cœur sur deux pattes

Il semble tellement loin le moment où à tes 18 mois, après avoir discuté avec ta docteure, elle m'a donné une prescription afin que je t'inscrive au CLSC pour des problèmes de langage. « Soyons proactifs, au cas où » avait-elle dit, car il y avait beaucoup de temps d'attente pour voir un spécialiste.

Huit mois plus tard, on a reçu l'appel. On a vraiment eu besoin d'aide et on a débuté avec toi les démarches en orthophonie au CLSC. Sans le savoir, je m'embarquais dans l'un de mes plus grands et beaux projets de ma vie, qui dure maintenant depuis 5 ans. De fil en aiguille, on a passé du CLSC, au service de l'orthophonie de l'hôpital de Chicoutimi. Dès la première rencontre, l'orthophoniste nous a dit que tu souffrais de troubles de langage sévère et que tu en aurais sûrement pour plusieurs années. Alors, elle a immédiatement transféré ton dossier au CRDP le parcours.

Lorsqu'elle nous a annoncé cela, j'ai senti mon cœur se serrer, mon monde basculer. J'ai beaucoup pleuré le soir et m'est sentie très coupable, responsable de tes troubles de langage. Après quelques jours envahis par la tristesse, j'ai décidé de changer ma vision des choses. Puisque la solution ne résidait pas en m'apitoyant sur ton sort, mais de me relever mes manches et de tout faire ce qui était en mon possible pour te donner le maximum de chances afin que tu vainques ce trouble de langage.

On a travaillé fort avec l'orthophoniste de l'hôpital et ensuite au privé, en attendant une place au CRDP. Puis enfin, il y a 3 ans, nous y fûmes accueillis. A ce moment, tu disais à peine papa, maman. Wow! Quelle équipe extraordinaire nous avons découverte! Ils t'ont accepté comme tu étais, dans ta globalité et ils ont travaillé en fonction de celle-ci. Ils nous ont tout de suite encadrés, épaulés, écoutés. C'est devenu notre deuxième maison.

Grâce à eux, tu as fait sans cesse des pas de géant. Grâce à eux, nous sommes devenus des « spécialistes » du langage, de l'ergothérapie et de la physiothérapie. Grâce à eux, nous t'aidons quotidiennement à développer tes ailes, à t'épanouir, à surmonter tes difficultés de dyspraxie et de dysphasie sévère.

Moi, j'ai pris la décision de te faire ce que je considère mon plus beau cadeau. Je fais tout ce qui est en mon possible pour te donner tous les outils disponibles afin que tu vainques ta dyspraxie et ta dysphasie, mais avant tout, en respectant ton rythme d'apprentissage. Pour cela, il faut faire confiance aux spécialistes, prendre tout ce qu'ils nous apportent. Aussi, il faut faire confiance à la vie, mais surtout te faire confiance, faire confiance en tes forces.

Mais, je me considère très chanceuse, car tu es un petit garçon extraordinaire, rempli de belles qualités qui t'aideront à avancer tout au long de ta vie. Ta grande sociabilité, ta persévérance, ta soif de savoir, ton enthousiasme face à tout, ton positivisme et ton travail acharné sont autant de qualités qui te permettront d'être heureux dans ta vie. N'est-ce pas cela le plus important?

Pour ma part, avec beaucoup de résilience, j'ai appris à vivre en acceptant tes problèmes de langage. La résilience est tellement le plus puissant des outils pour rendre la vie plus facile et plus belle ainsi.

Maintenant, tu as débuté une des plus grandes étapes de ta vie... l'école. Tu es présentement en 1re année et, avec ton gros baluchon d'outils, ton courage, tes belles qualités ainsi que l'aide et la collaboration de ta professeure et des spécialistes de l'école comme l'orthopédaque, l'orthophoniste et la technicienne en éducation spécialisée, tu roules ta bosse avec beaucoup de réussite et de plaisir. Et moi, mon cœur est rempli de fierté et d'espérance.

Ta vie future Maxence, je la vois pleine d'espoir, puisque chaque jour, même si tu travailles très fort, tu es toujours heureux, avec le grand sourire. Malgré tes problèmes, tu respires le bonheur et tu me rends ainsi, la plus heureuse au monde.

*Mon « p'tit » homme, ton courage m'emballe. Chaque jour, tu m'inspires, je suis tellement fière de toi!
Merci d'être dans ma vie mon beau « p'tit » cœur sur deux pattes! Je t'aime de tout mon cœur!*

Signée « ton grand cœur » (le surnom que me donne mon garçon)

FAVORISER UNE TRANSITION HARMONIEUSE AU PRÉSCOLAIRE
POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS



12 mois avant la rentrée 10 mois avant la rentrée En février avant la rentrée Au printemps avant la rentrée Au printemps et à l'été qui précèdent la rentrée Lors de la rentrée scolaire (entrée progressive) Au besoin

Démarche d'information par les parents sur les services offerts aux enfants ayant des besoins particuliers	Planification de l'admission de votre enfant	Admission de l'enfant	Planifier les services Rencontre pour élaborer le plan de transition vers le préscolaire	Préparer l'élève et sa famille	Présentation de l'enfant au personnel de l'école	Suivi du plan de transition et/ou du plan d'intervention
Les parents peuvent se renseigner sur le type de services susceptibles d'être offerts à leur enfant en communiquant avec la direction de l'école de leur quartier, ou avec la personne responsable de l'adaptation scolaire aux Services éducatifs du centre de services scolaire. Ils peuvent aussi s'adresser aux intervenants des services de santé et des services sociaux qui ont souvent accompagné d'autres parents dans des démarches semblables et qui sauront répondre à leurs questions. Les parents peuvent aussi lire des documents disponibles sur le site du Ministère de l'éducation du Québec (MEQ) http://www.education.gouv.qc.ca/accueil/ ou visiter la section du comité consultatif des services aux ÉHDAA, sur la page d'accueil du Centre de services scolaire, sous l'onglet <i>Publications, documents d'informations, Trousse d'accompagnement pour les parents</i>. http://www.csrsaguenay.qc.ca	La période d'admission approche. Il est important de se préparer à l'avance, afin d'avoir tous les documents requis le moment venu. Il est généralement demandé : • Certificat de naissance original (grand format) • Rapports des professionnels • Rapport médical (diagnostic) Les parents débutent la cueillette de ces documents au cours de l'automne qui précède la rentrée des classes. Ils s'entendent avec les intervenants qui travaillent auprès de leur enfant au sujet des évaluations et des rapports à fournir.	Les parents surveillent l'avis dans les journaux qui les informe des modalités d'admission. Ils préparent les documents exigés par le Centre de services et font la demande d'admission de leur enfant à leur école de quartier. Les parents mentionnent à la direction de l'école les besoins particuliers de leur enfant, afin qu'une démarche planifiée de transition soit amorcée et que les besoins de leur enfant soient pris en compte dans la planification des services à mettre en place. À noter que la période d'inscriptions se situe généralement au mois de février.	Au besoin, une rencontre est organisée par le milieu scolaire et les divers intervenants des services de santé et des services sociaux pour planifier la transition vers le préscolaire de l'enfant ayant des besoins particuliers. Cette rencontre réunit les parents, les intervenants qui connaissent l'enfant ainsi que le personnel identifié provenant des services éducatifs et du milieu scolaire qui accueillera l'enfant. Cette rencontre permet d'élaborer le plan de transition et de préciser : • Les services et adaptations nécessaires à l'accueil de l'enfant dans son nouveau milieu (ressources humaines, matérielles et aménagements physiques); • Les actions à réaliser et les responsabilités des différents collaborateurs; • La présentation de l'enfant : Qui est-il? Quels sont ses caractéristiques, ses particularités, ses besoins?; • L'identification des mesures de soutien requises pour favoriser sa participation aux activités éducatives et sociales ainsi qu'aux routines de la classe; • Les différents scénarios et modèles d'organisation de services. Lors de cette rencontre, il est important que les parents apportent les rapports d'évaluation des professionnels et médicaux (diagnostic).	Les parents peuvent préparer leur enfant à la rentrée scolaire en élaborant un portfolio de transition. Ils peuvent se référer aux outils proposés dans le document « Le Parcours ». Les parents sont également invités à participer à l'activité d'accueil pour les nouveaux parents d'élèves HDAA organisée par le comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA) prévue généralement vers la fin du mois de mai. Une invitation personnalisée leur sera envoyée par la poste.	Les parents s'informent auprès de la direction d'un moment opportun pour présenter leur enfant au personnel (enseignant de leur enfant, personnel de soutien ou d'aide, service de garde s'il y a lieu). Par exemple, les parents pourraient présenter le portfolio de leur enfant au personnel concerné en précisant les caractéristiques et besoins. Sensibilisation des élèves, du personnel scolaire et des autres parents s'il y a lieu. Formation et accompagnement offerts aux enseignants et aux enseignants spécialistes qui intègrent des élèves ayant des besoins particuliers. Tôt à l'entrée, l'école prévoit et organise une rencontre avec la présence des parents, des intervenants du milieu scolaire et des organismes partenaires pour élaborer le plan de services individualisé et intersectoriel (PSII).	Le contenu et la fréquence des rencontres de suivi en cours d'année sont déterminés par les besoins de l'enfant, par les besoins des milieux qui l'accueillent et par la nécessité d'offrir des réponses et solutions. Lors de ces rencontres, les parents, les partenaires qui connaissent l'enfant et les personnes-ressources contribuent ensemble à soutenir le milieu-école dans la recherche de stratégies pour favoriser le développement et la participation active de l'enfant.

Entrée scolaire

Le système scolaire

Votre enfant est entré ou entrera à l'école dans un système complexe qui détient son vocabulaire propre, ses concepts et ses façons de faire parfois difficiles à saisir. Comment s'y démêler comme parent ? Il est tout à fait normal de ne pas comprendre le système d'éducation d'entrée de jeu. L'historique et l'ampleur de ce système lui ont permis de développer son propre langage.

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de connaître le **fonctionnement de base** du système scolaire et surtout les personnes-clés qui peuvent vous aider.

Portrait général du système scolaire québécois pour les enfants d'âge préscolaire, primaire et secondaire et de la Loi sur l'instruction publique (LIP)



Ces trois organisations sont à la base de l'éducation publique primaire et secondaire au Québec. Ce système repose sur un partage des responsabilités entre l'école, la commission scolaire et le ministère. Toutes ces instances sont régies par la Loi sur l'instruction publique (LIP). Cette loi vise à encadrer le système d'éducation publique du Québec et ses structures pédagogiques et administratives. À la lecture, elle pourra vous paraître indéchiffrable, c'est pourquoi les parties qui vous concernent seront résumées tout au long de ce document. Consultez la Loi sur l'instruction publique (LIP) : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/l-13.3>



Le système scolaire

L'école

L'école est la première porte d'entrée du système scolaire québécois. Elle « a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire » (Loi sur l'instruction publique, art.36).

C'est là que tous les enfants entre cinq et 16 ans, ou jusqu'à 21 ans pour les enfants handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, sont en droit de recevoir une éducation adaptée à leurs besoins, à leur âge et à leur réalité.

Selon la loi, l'école est « un établissement destiné à assurer la formation de l'élève ». L'école primaire offre des services de la maternelle à la 6^e année tandis que l'école secondaire offre l'enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans (ou 21 ans). Par la suite, l'école varie en fonction des choix qu'effectueront les élèves, le parent ou selon le niveau d'évolution de l'enfant ou de son handicap.

Les personnes-clés de l'école

L'école compte quatre acteurs-clés qui peuvent vous aider comme parent :

- L'enseignant;
- La direction de l'école;
- Les professionnels et intervenants;
- Le conseil d'établissement.

L'enseignant

L'enseignant est considéré comme un spécialiste de l'intervention éducative puisqu'il doit prendre des décisions, poser des gestes et des actions pour accompagner l'élève dans ses apprentissages. Pour atteindre ces objectifs, l'enseignant travaille en collaboration avec différents partenaires tels que la direction de l'école, les autres enseignants, les parents, les professionnels des services complémentaires ou encore des spécialistes externes du réseau de la santé, etc.

En tant que parent...

Entretenir une communication régulière avec l'enseignant ne peut qu'être positif pour votre enfant et vous. Il est essentiel de transmettre à l'enseignant les informations pertinentes concernant votre enfant. Vous êtes aussi en droit de recevoir de sa part les informations concernant votre enfant en classe et à l'école.



La direction de l'école

La direction de l'école travaille sous l'autorité du directeur général de la commission scolaire. Elle a pour objectif d'assurer la qualité des services éducatifs dispensés à l'école. En plus d'assister le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions, la direction voit au bon fonctionnement de l'école.

Trois éléments à retenir pour la direction d'école :

- Elle favorise **la concertation** entre les parents, les élèves et le personnel, ainsi que leur participation à la vie de l'école et à la réussite scolaire.
- Elle organise les services éducatifs complémentaires en fonction des besoins des élèves.
- La direction de l'école a aussi comme mandat prescrit par la loi **d'établir un plan d'intervention (PI)** adapté aux besoins de l'élève avec l'aide des parents, des professionnels qui dispensent des services à cet élève et de l'élève lui-même, à moins qu'il en soit incapable. Cette procédure s'effectue dès l'entrée à l'école de l'enfant ayant des besoins particuliers OU dès que l'élève présente des difficultés qui pourraient mettre en péril son cheminement scolaire. Nous reprendrons le contenu sur le plan d'intervention dans une autre section du document.

En tant que parent...

Développer une relation de confiance avec la direction de l'école peut faciliter le cheminement de votre enfant. Le directeur de l'école doit s'assurer de la mise en place des services requis dans l'école. Il est donc le porte-parole des besoins des enfants et des parents. Il représente l'école auprès de la commission scolaire.

En tout temps, la direction de l'école doit être une alliée et non représenter une menace. Elle devrait être accessible et agir pour le mieux-être des enfants, peu importe leur niveau dans un contexte éducatif ordinaire ou adapté. N'hésitez pas à rencontrer la direction de l'école et à lui formuler vos interrogations ou vos demandes.

Il peut arriver parfois que vous ne sentiez pas l'appui de la direction. Dans ce cas, vous pouvez vous adresser au service de l'adaptation scolaire du centre de services scolaire ou directement à la direction générale de celle-ci. **Évidemment, il est préférable de trouver des solutions avec la direction de l'école avant d'aller plus loin dans vos démarches : vous vous assurerez ainsi d'une meilleure collaboration pour le mieux-être de votre enfant.**

Les professionnels et intervenants

Selon les besoins de l'enfant, vous aurez à rencontrer différents professionnels qui interviendront de façon ponctuelle ou assidue auprès de celui-ci. Un bref portrait de leurs fonctions est défini à la fin de cette section.



Les spécialistes sont souvent au service de plusieurs écoles, ce qui fait en sorte que leurs expertises peuvent être longues à obtenir. Il est important de parler de l'accès à ces professionnels avec la direction de l'école.

Le conseil d'établissement

En conformité avec la Loi sur l'instruction publique, un conseil d'établissement est institué dans chaque école. Il est composé de parents, de membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien ainsi que de représentants de la communauté. Il arrive que certains postes restent vacants. La direction de l'école assiste à toutes les rencontres.

« Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins de l'élève, les enjeux liés à la réussite et les attentes de la communauté desservie. Il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique. Il approuve les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par la direction de l'école. Le conseil d'établissement a un rôle parfois consultatif, parfois décisionnel, sur divers sujets en rapport avec l'école. »

Le centre de services scolaire (CSS)

Les écoles primaires et secondaires, les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle sont regroupés sous l'égide administrative des commissions scolaires. Il s'agit d'une structure intermédiaire entre le ministère de l'Éducation du Québec. En plus des services d'enseignement qu'elle dispense aux élèves, le centre de services scolaire offre aussi des services tels :

- Les services éducatifs complémentaires
- Les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- L'hébergement
- Le transport
- Les services de garde

Le conseil d'administration

Le centre de services scolaire est administré par le conseil d'administration. Les membres sont élus ou nommés en application du Règlement portant sur la désignation des membres des conseils d'administration des centres de services scolaires. Il est composé de 15 membres, dont 5 membres du personnel, 5 membres parents et 5 membres de la communauté.

Le comité de parents

Il est le porte-parole officiel des parents auprès du centre de services scolaire. Ce comité est constitué des représentants élus par les parents de toutes les écoles du centre de



services scolaire. Le comité de parents agit et intervient afin d'améliorer la vie des élèves dans les écoles. Il est composé uniquement de parents et il est consulté sur de nombreux

sujets relatifs à l'organisation scolaire. Les comités de parents sont regroupés au sein de la Fédération des comités de parents à l'échelle du Québec.

La Loi sur l'instruction publique exige également des centres de services scolaire de créer des instances où les parents peuvent être entendus.

Le centre de services scolaire a son comité de parents, a l'obligation, selon la LIP, de mettre en place un comité consultatif des services pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA). Cette structure sera reprise dans la prochaine section.

Le ministère de l'Éducation du Québec

Le ministère de l'Éducation du Québec est responsable d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques relatives aux domaines de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, de l'enseignement collégial, et de l'enseignement et de la recherche universitaires, ainsi que dans le domaine du loisir et du sport.

Si vous voulez en savoir davantage sur le ministère et ses services, vous pouvez consultez le site : <http://www.education.gouv.qc.ca/accueil/>

Intervenants des services complémentaires

Orthophoniste :	L'orthophoniste est le professionnel des troubles reliés à la communication. Il étudie, examine, évalue et traite les troubles de la voix, de la parole et du langage.
Psychologue scolaire :	Spécialiste des difficultés rencontrées par l'élève dans sa vie sociale, affective et intellectuelle. Il est spécialisé dans la psychologie de l'éducation. Il maîtrise les problématiques de santé mentale. Il réalise des évaluations du développement de l'enfant, de la gestion de comportement et il peut faire de la thérapie individuelle ou de groupe.
Psychoéducateur :	Le psychoéducateur offre des services d'évaluation, de consultation, d'intervention préventive et de rééducation aux enfants, adolescents, ou adultes qui éprouvent des difficultés d'adaptation psychosociale, en vue de résoudre ou de prévenir les conflits et de favoriser leur autonomie et leur insertion sociale.



Enseignant en orthopédagogie :

Enseignant en adaptation scolaire spécialisé dans le dépistage et l'intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Il est appelé à préciser, à identifier et corriger les difficultés d'apprentissage.

Orthopédagogue- conseil :

Professionnel non-enseignant de l'intervention, en soutien à l'intégration des élèves en difficultés graves d'apprentissage ayant comme principal mandat le soutien des enseignants en orthopédagogie.

Préposé aux personnes handicapées :

Le préposé aux personnes handicapées aide l'élève handicapé et l'accompagne dans sa participation à l'école, qu'elle soit liée à des activités scolaires ou non. Il peut assister l'élève dans ses déplacements, voit à son bien-être, à son hygiène et à sa sécurité, selon ses besoins ou conformément aux instructions reçues dans le cadre d'un plan d'intervention.

Technicien en éducation spécialisée :

Le technicien spécialisé est un intervenant psychosocial dont les interventions s'effectuent dans les contextes de vie quotidienne de l'élève qui présente des difficultés. Il peut également intervenir lorsque l'élève est en crise et nécessite un temps de retrait de la classe. Bref, le technicien en éducation spécialisée exerce un rôle de soutien à l'intégration scolaire ou sociale du jeune.

Travailleur social de l'école :

Le travailleur social de l'école fait de la relation d'aide individuelle et de groupe, des consultations avec le personnel enseignant et les différents services qui aident les élèves à surmonter leurs difficultés. Il assure la liaison entre les milieux scolaires, les parents et le système de santé et de services sociaux. D'ailleurs, souvent, même s'il travaille à l'école, ce dernier relève du réseau de la santé et des services sociaux.



Le comité consultatif EHDA

Fonctions du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

Sa principale fonction est de donner son avis et d'assister le centre de services scolaire dans l'exercice de ses fonctions auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).

Comme parent vous pouvez :

Vous joindre au comité consultatif des services aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Ainsi, vous pouvez influencer certaines décisions et donner votre avis sur différents dossiers tels que :

- ❖ Les services éducatifs offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- ❖ Les ressources financières destinées aux différents services offerts à ces élèves;
- ❖ L'application du plan d'intervention d'un élève, dans certains cas;
- ❖ L'élaboration et l'application de la politique d'organisation des services.

Il est très simple de faire partie de ce comité et de s'impliquer. Une seule condition pour devenir membre du comité :

Être parent d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

La majorité des membres est composée de parents, mais il y a également :

- ❖ Des représentants, des enseignants, des membres du personnel professionnel non-enseignant et des membres du personnel de soutien;
- ❖ Des représentants d'organismes qui offrent des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage;
- ❖ Une direction d'école;
- ❖ La direction générale du centre de services scolaire ou son représentant.

Pourquoi s'impliquer dans le comité consultatif EHDA?

- 
- ❖ Pour bénéficier d'une source d'apprentissage et d'informations diverses sur les services offerts au centre de services scolaire, par les organismes partenaires et dans la communauté;
 - ❖ Pour briser l'isolement, faire connaissance avec des parents qui vivent des situations semblables;
 - ❖ Pour exprimer votre opinion relativement à l'organisation des services éducatifs offerts aux élèves HDAA.

Rencontres du comité consultatif EHDA

Les membres se réunissent huit fois par année. Le calendrier des rencontres est établi lors de la première réunion du comité. Toutes les rencontres ont lieu dans un local du centre de services scolaire.

Voici quelques réalisations du comité :

- ❖ Accueil des nouveaux parents d'enfants ayant un besoin particulier;
- ❖ Le site Internet;
- ❖ La trousse d'accompagnement aux parents d'élèves EHDA – Le Parcours;
- ❖ Organisation de conférences;
- ❖ Promotion d'activités visant la sensibilisation aux différences;
- ❖ Participation aux congrès.

Ça vous intéresse?



Clientèle d'élèves HDAA

Élève en difficulté d'apprentissage au primaire

L'élève dont l'analyse de la situation démontre que les mesures de remédiation mises en place, par l'enseignant et par les autres intervenants durant une période significative, ne lui permettent pas de progresser suffisamment afin de combler son retard au plan des apprentissages en français, langue d'enseignement ou en mathématique*. Ce retard est établi en fonction de ce qui est attendu de lui compte tenu à la fois de son âge et du programme de formation de l'école québécoise.

Au **secondaire** la définition de l'élève en difficulté d'apprentissage reste la même, mais on doit considérer les retards au plan des apprentissages en français, langue d'enseignement **ET** en mathématique.



Élève en difficulté d'apprentissage

- Élève présentant des troubles spécifiques d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe et dyscalculie)
- Élève présentant un déficit cognitif (déficience légère)
- Élève présentant une dysphasie de légère à moyenne ou trouble primaire du langage

Élève en difficulté d'adaptation et de comportement

L'élève présentant des troubles d'adaptation ou de comportement est celui dont l'évaluation psychosociale, réalisée en collaboration par un personnel qualifié et par les personnes visées avec des techniques d'observation ou d'analyse systématique, révèle un déficit important de la capacité d'adaptation se manifestant par des difficultés significatives d'interaction avec un ou plusieurs éléments de l'environnement scolaire, social ou familial.

Élève en difficulté d'adaptation

- Élève présentant un trouble déficitaire de l'attention (TDA) ou avec hyperactivité (TDAH)
- Troubles du comportement
- Troubles graves du comportement

Élèves reconnus handicapés par le ministère

Pour chaque catégorie d'élèves handicapés et reconnus par le ministère comme étant un élève handicapé ou ayant des troubles graves du comportement, il existe un code de difficulté.

C'est dans ce contexte que la déclaration concernant les élèves handicapés ou ayant des troubles graves du comportement fait l'objet d'une validation annuelle de la part du ministère.

Clientèle	Code de difficulté
Troubles graves du comportement	14
Déficience intellectuelle profonde	23
Déficience intellectuelle moyenne à sévère	24
Déficience motrice légère ou organique	33
Déficience langagière	34
Déficience motrice grave	36
Déficience visuelle	42
Déficience auditive	44
Trouble du spectre de l'autisme	50
Troubles relevant de la psychopathologie	53
Reconnu handicapé	98
Déficience atypique	99

L'intégration scolaire

Chaque enfant étant unique, les moyens et les ressources que l'on met en place pour répondre le mieux possible à ses besoins doivent être variés et adaptés. L'intégration fait partie de ces moyens. Elle amène ces enfants à vivre avec les autres, tout en ayant les services répondant à leur situation. Elle permet à l'enfant, entre autres, de créer des liens, et de développer des habiletés sociales, tout en recevant un enseignement approprié à ses besoins.

La politique de l'adaptation scolaire élaborée par le ministère mentionne certaines conditions favorisant l'intégration. On y précise que l'intégration harmonieuse d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en classe ordinaire est assurée lorsque :

- L'évaluation des capacités et des besoins de l'élève a été effectuée;
- Le personnel est informé des besoins spécifiques de l'élève et reçoit la formation nécessaire;
- La progression scolaire et sociale est favorisée chez l'élève;
- L'intégration ne constitue pas une contrainte excessive ou ne porte pas atteinte de façon importante aux droits des autres élèves.

Ainsi, il arrive dans certaines situations que l'intégration ne soit pas la meilleure option dans l'intérêt du jeune. Chaque cas étant unique, il faut donc prévoir des offres de service multiples et diversifiées. L'essentiel est que chaque enfant ait le service qui lui convient. Cela ne dépend pas du type de service, mais plutôt du service qui permettra à l'enfant de se développer sur tous les plans, dans le respect de sa dignité.





Types de regroupements des élèves

À travers son parcours scolaire, et dans son meilleur intérêt, l'enfant peut cheminer dans plusieurs types de regroupements en fonction de ses besoins et de ses capacités.

Dans cette optique, le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay offre aux élèves divers modes de regroupements favorisant l'intégration.

La classe ordinaire

Classe habituellement fréquentée par les élèves. L'enseignement y est généralement adapté pour répondre aux besoins de la majorité des élèves.

L'intégration totale en classe ordinaire

L'élève bénéficie de services éducatifs adaptés à ses besoins dans un environnement qui lui permet de participer aux activités de la classe. L'élève est intégré en classe ordinaire la majorité de son temps, mais peut être retiré pour recevoir certains services complémentaires.

L'intégration partielle en classe ordinaire

L'élève participe, pour une partie de son temps de présence à l'école, aux activités d'apprentissage à l'intérieur d'une classe ordinaire et pour l'autre partie de son temps, il est intégré dans une classe spécialisée.

L'intégration en classe ordinaire à l'intérieur de l'école désignée¹

Compte tenu de l'expertise développée par le personnel et la proximité des services spécialisés, il arrive qu'après évaluation des besoins de l'élève que l'intégration se fasse dans l'une des écoles désignées. Il existe au Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay deux écoles désignées pour les clientèles : trouble envahissant du développement et de comportement.

Les services de répit (Service L'Envolée)

Ce service est destiné aux élèves qui rencontrent des difficultés de comportement et d'adaptation à la classe. L'élève est retiré temporairement de sa classe pour fréquenter un service répit pour une période de 6 à 12 semaines. Par la suite, un accompagnement est offert à l'élève pour lui permettre de réintégrer sa classe avec des outils pour favoriser son adaptation.

¹ Dans l'optique de proposer une organisation des services diversifiés et différenciés permettant de répondre à l'étendue des besoins des élèves ayant un trouble envahissant du développement et ceux ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, deux écoles du Centre de services sont reconnues officiellement «école désignée». Ces écoles disposent des ressources humaines et matérielles spécialisées pour assurer un soutien de façon continu et régulier à l'ensemble des écoles sur le territoire du CSSRS qui intègre ces dites clientèles.

Services d'appui à l'intégration

Lorsque l'élève est intégré, il existe plusieurs formes de soutien ou d'appui offerts à l'élève et à son enseignant. Voici quelques exemples :

- Formation, accompagnement ou perfectionnement des enseignants et autres intervenants;
- Service-conseil offert par les intervenants des services spécialisés;
- Soutien à l'utilisation des aides technologiques;
- Service d'orthopédagogie;
- Aide aux devoirs;
- Accompagnement par les services régionaux de soutien et d'expertise en adaptation scolaire;
- Service d'aide au comportement et à l'encadrement de l'élève :
 - éducation spécialisée
 - psychoéducation
 - psychologie
- Équipements spécialisés disponibles, incluant des aides technologiques;
- Sensibilisation et préparation des élèves de la classe, des enseignants ou des intervenants du milieu;
- Service d'aide technique et matérielle;
- Service d'aide à l'activité physique de l'élève :
 - accompagnement
 - ergothérapie
 - aménagement physique adapté



Les classes spécialisées

AU PRIMAIRE

La classe spécialisée

Lorsque l'évaluation et l'analyse des besoins de l'élève réalisées dans le cadre du plan d'intervention démontrent que l'adaptation et les mesures d'appui offertes en classe ordinaire ne répondent pas aux besoins de l'élève, le Centre de services scolaire propose les classes spécialisées énumérées aux pages suivantes. Cette décision de classement doit se prendre en collaboration avec le parent. Ce type de regroupement vise un enseignement adapté aux besoins d'un groupe d'élèves ayant des besoins semblables.

Élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Difficultés et troubles d'apprentissage	- Service d'orthopédagogie-conseil	École Médéric-Gravel (Secteur La Baie/Bas-Saguenay) École secondaire de l'Odyssée Lafontaine (Secteur sud et nord)
	Difficultés d'adaptation et de comportement	- Service l'Envolée - Service de psychoéducation-conseil	École St-Antoine
Élèves handicapés	Classes spécialisées pour les élèves handicapés	- Déficience moyenne à sévère	École André-Gagnon
		- Trouble du spectre de l'autisme Service-conseil	École Le Roseau (École désignée)
		- Difficultés relatives à la santé mentale Service-conseil	École Félix-Antoine-Savard
		- Déficience langagière	École L'Horizon
		- Retard grave de développement et trouble de la communication	École André-Gagnon
	Troubles graves du comportement	- École désignée	École L'Étincelle
		- Centre de réadaptation - La Parenthèse	Centre Jeunesse

Pour en connaître davantage sur chacun des services spécialisés vous pouvez consulter le site du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay dans l'onglet « publications », sous la rubrique « comité consultatif EHDA », <https://www.csrsguenay.qc.ca/>



Les classes spécialisées

AU SECONDAIRE

Classes et services spécialisés pour les élèves handicapés	Déficiência moyenne à sévère	École secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine : Centre ressources
	Déficiência langagière	École secondaire de l'Odysée/Lafontaine
	Difficultés relatives à la santé mentale	École secondaire Charles-Gravel
	Déficiência intellectuelle profonde	École secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine : Centre ressources
	Déficiência motrice grave	École secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine : Centre ressources
	Trouble du spectre de l'autisme	École secondaire de l'Odysée/Lafontaine et Centre ressources
	Troubles graves du comportement	Centre de réadaptation St-Georges



La communication avec l'école

Les parents doivent jouer un rôle actif tout au long du parcours scolaire de leur enfant. Diverses rencontres avec les intervenants de l'école s'offrent à eux.

Les types de rencontres

La rencontre d'information

En début d'année, habituellement vers le milieu du mois de septembre, vous faites connaissance avec l'enseignant de votre enfant. On vous donnera, au cours de cette rencontre, des informations sur le fonctionnement de la classe et de l'école. Elle vous permettra aussi de mieux orienter vos propres interventions, afin d'assurer une certaine cohérence entre l'école et la maison.

La rencontre de remise du bulletin

Ce rendez-vous a principalement comme objectif de vous informer sur le cheminement de votre enfant. Une première rencontre est habituellement prévue au cours du mois de novembre.

Les rencontres au besoin

Si votre enfant vit des situations problématiques ou si vous avez besoin de rencontrer l'enseignant ou la direction de l'école, vous pouvez le faire en communiquant directement avec l'enseignant et ainsi faire la demande d'une rencontre.

Les rencontres du plan d'intervention

Ces rencontres visent à soutenir votre enfant dans son cheminement scolaire. Elles sont organisées afin de décrire la situation qui pose problème, d'identifier les besoins de votre enfant et d'ajuster les interventions éducatives. Pour plus d'information sur le plan d'intervention, veuillez consulter la section du plan d'intervention.



Maximiser la collaboration école-parent

La rencontre à l'école est souvent teintée d'émotions. Il n'est jamais facile de discuter des problèmes dans le cheminement scolaire de son enfant. Il est avantageux pour tous, et surtout pour votre enfant, d'aborder la situation le plus objectivement possible dans un climat positif, de respect et de collaboration entre l'école, la famille et l'élève.

Avant la rencontre :

Rassemblez toutes les informations que vous possédez et notez les sujets que vous souhaitez discuter. (Vous pouvez utiliser les pochettes à la fin du document).

Lors de la rencontre, démontrez votre intérêt à collaborer :

- en étant à l'écoute;
- en posant des questions pour bien comprendre;
- en partageant votre point de vue, vos connaissances et votre expertise;
- en basant vos argumentations sur des faits;
- en exerçant votre influence sur les décisions prises concernant votre enfant;
- en décrivant calmement la situation problème.

Rappelez-vous que les parents font eux aussi partie intégrante de l'équipe d'intervention. Ils exercent leur influence sur les décisions touchant leur enfant. Tous doivent travailler en concertation.



Je prépare mon enfant

Dans cette section nous vous suggérons des pistes d'activités pour mieux préparer votre enfant à la rentrée scolaire. Ainsi, on s'assure que l'enfant sera le mieux outillé possible pour vivre sa transition vers le préscolaire. Plusieurs personnes peuvent s'impliquer dans la préparation de votre enfant, et évidemment, vous jouez un rôle clé.



Préparation à la rentrée scolaire

Voici quelques suggestions d'activités pour préparer votre enfant à la rentrée :



Parlez-lui avec enthousiasme de sa future école pour l'aider à anticiper cette transition avec confiance.



Préparez dès le printemps, avec l'accord de la direction et de l'enseignant, une visite guidée de l'école avec votre enfant. On peut faire un enregistrement vidéo ou prendre des photos des lieux visités : sa future classe, le gymnase, la bibliothèque, les toilettes, le secrétariat, le service de garde, etc., ainsi que les aires de jeux extérieurs.



Préparez un calendrier pour qu'il puisse visualiser combien de jours il lui reste avant le début des classes : cela l'aidera à se situer dans le temps.



Allez jouer dans la cour de sa future école durant l'été.



Au printemps avant la rentrée, planifiez, s'il y a lieu, des activités pour aider l'enfant à surmonter ses inquiétudes concernant le transport scolaire. Par exemple, faire avec lui un tour d'autobus en s'adressant à la direction de l'école ou le jeune est inscrit en mai. (*Section jeux ou événement/campagne de sécurité/Bubusse*).

Le portrait de mon enfant

Vous, parents d'enfants ayant des besoins particuliers, êtes les personnes les mieux placées pour nous parler de votre enfant, de ce qui fonctionne bien avec lui et de ce qui est préférable d'éviter. À partir de vos expériences et de vos observations, vous identifiez les informations importantes à partager avec le personnel du milieu scolaire. Cela permettra aux nouveaux intervenants de mieux se préparer à accueillir votre enfant. Vous recevrez lors de la période d'inscription le document s'intitulant « Le portrait de mon enfant » qui donnera ces précieux renseignements à toutes les personnes entourant votre petit trésor.

Amusez-vous bien en le remplissant avec lui!



Création d'album de photos

On vous suggère une activité pour mieux préparer l'enfant à la rentrée des classes. Cet album de photos permettra à votre enfant de se faire une idée des lieux et des personnes qui feront partie de sa vie pendant quelques années. Cela aura sûrement comme effet de le rassurer et de bien le préparer pour sa rentrée scolaire. **Vous devrez contacter la direction de l'école pour prendre les arrangements afin de pouvoir réaliser cette activité.**



Préparez un album de photos des membres du personnel qu'il côtoiera durant ses journées d'école, en y précisant leur nom et leur fonction.

Vous retrouverez un modèle d'album sur le site Internet du Centre de services scolaire dans la section « Publications », Comité consultatif EHDA, Trousse le Parcours



Ajoutez à cet album, en cours d'année, de nouvelles sections : ses amis, ses activités préférées, etc. Cette façon de faire l'aidera à verbaliser ou à exprimer non verbalement (photos ou pictogrammes) ce qu'il fait pendant la journée.

Quelques conseils à appliquer durant les premiers jours d'école

Soyez à l'écoute de ses besoins



En cette grande période de changement, il est important d'être à l'écoute des besoins de votre enfant. Son appétit peut diminuer à cause du stress et son besoin de sommeil peut augmenter suite aux journées chargées. De plus, son envie de bouger peut se faire davantage sentir, profitez-en pour sortir jouer dehors. Enfin, votre enfant peut se montrer plus « colleux » parce qu'il s'ennuie de vous, alors passez du temps de qualité avec lui.

Donnez-lui de l'amour

Votre enfant vit un moment stressant, il a besoin de votre affection. Déposez de petits billets doux dans sa boîte à lunch ou son sac d'école. Préparez-lui son repas préféré. Prévoyez une activité spéciale. Allez le chercher à l'école pour dîner. Bref, faites-lui plaisir tout en développant votre relation.



Discutez avec votre enfant



Parlez à votre enfant de l'école avec enthousiasme et adaptez une attitude positive. Soyez à l'écoute de ses craintes et répondez à ses questions. Questionnez-le également sur ce qui se passe à l'école.



Instaurez une routine

N'attendez pas la journée de la rentrée pour mettre la routine matinale en branle. Quelques semaines plus tôt, commencez à allonger le temps de sommeil et habituez graduellement votre enfant à se lever tôt. Ensemble, établissez une routine efficace.



Pour l'aider à mieux s'organiser

Organisez le matériel selon un code de couleurs facile à utiliser. Limitez le nombre de livres et l'espace de rangement. Par exemple, il est préférable d'utiliser un gros cartable avec des séparateurs de couleurs plutôt que plusieurs petits; de même, il est préférable d'utiliser un seul cahier d'écriture pour plusieurs sujets plutôt qu'un pour chaque sujet. Moins il y aura d'objets à gérer, moins il y aura d'oublis ou de pertes. Discutez de ce point avec l'enseignant de votre enfant.



Collez sur le bureau de travail de votre enfant un panier dans lequel il range ses crayons, son efface et sa règle après chaque utilisation.

Proposez du papier graphique (quadrillé) pour l'aider à aligner ses chiffres. Le papier à large interligne peut aussi être une solution de rechange pour ceux qui éprouvent des difficultés au point de vue de la calligraphie (la qualité de son écriture).



Utilisez un chronomètre pour fournir les repères dans la gestion du temps.

Communiquez régulièrement avec l'enseignant pour connaître d'avance les dates importantes (sorties, fêtes, activités spéciales, etc.)





Aux apprentissages

J'éveille mon enfant à la lecture et à l'écriture

L'importance du rôle des parents

Aidez votre enfant à découvrir la lecture et l'écriture.



Pourquoi?

C'est d'abord avec vous que votre enfant découvre l'utilité de la lecture et de l'écriture.

C'est par votre accompagnement qu'il développera le goût d'apprendre à lire et à écrire.

C'est le plus beau geste pour stimuler votre enfant et ainsi préparer les bases de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

C'est beaucoup plus simple qu'on le pense!

Où?

Dans toutes les activités que vous partagez chaque jour avec votre enfant : Sur la route, durant les repas, les jeux, le magasinage, etc.

Et avant tout, ayez du plaisir !

La collaboration famille-école est un gage de réussite.

Comment stimuler mon enfant

À la maison

Lors de la préparation d'une recette

- Lisez la recette;
- Rassemblez les ingrédients en montrant ce qui est écrit sur les boîtes;
- Écrivez et dessinez un remerciement pour un cadeau.



Au téléphone

- Faites-lui faire fabriquer un carnet de téléphone avec les noms et les numéros des amis et des parents qu'il appelle;
- Laissez-lui composer les numéros.

Des messages

- Écrivez-lui des mots dans sa boîte à lunch, dans sa chambre, sur le réfrigérateur, etc.;
- Faites-lui faire fabriquer une carte de fêtes;
- Composez un message d'invitation pour une fête.



Sur la route

Lisez avec votre enfant :

- Les affiches;
- Les enseignes;
- Les panneaux de signalisation et tout autre écrit sur la route.



Amusez-vous ensemble :

- À en saisir le sens;
- À nommer des lettres;
- À reconnaître des mots.



Dans les endroits publics

Lisez avec votre enfant :

- Les panneaux d'affichage au-dessus des allées;
- Les étiquettes sur les boîtes;
- Le menu au restaurant, à la cantine.



L'importance de lire des histoires à un enfant

- L'éveil à la lecture et à l'écriture se fait dans toutes les activités de la journée, mais particulièrement durant la lecture d'histoire;
- De préférence, lisez l'histoire avant de la lire à votre enfant;
- Assoyez-vous près de lui pour lire. L'enfant doit être face au livre.

Avant

- Attirez l'attention sur le titre, les images, la collection, l'auteur...
- Posez des questions sur le sujet du livre, les images et les personnages;
- Faites des prédictions et des hypothèses : devinez le sujet, le lieu, la fin...

Pendant

- Suivez le texte avec le doigt, de gauche à droite;
- Attirez l'attention de votre enfant sur un mot qui revient souvent. Par exemple : le nom du personnage principal;

- Prenez le temps de laisser votre enfant réagir, de poser des questions, de faire des observations...
- Posez-lui des questions sur l'histoire, les images...
- Faites-lui deviner ce qui va arriver;
- Vérifiez la compréhension de certains mots;
- Répondez à ses questions.

Après

- Faites-lui raconter l'histoire dans ses mots;
- Demandez-lui ce qu'il a aimé;
- Variez les livres ou utilisez-les à nouveau;
- N'oubliez pas que vous pouvez trouver des trésors de livres à la bibliothèque sans devoir les acheter.



J'éveille mon enfant aux mathématiques

Quelles activités de mathématiques à faire avec mon enfant?

Les nombres servent à décrire les quantités, à compter, à additionner, à soustraire, à multiplier et à diviser. Comprendre les nombres et savoir comment les combiner pour résoudre des problèmes nous aident dans tous les domaines touchant les mathématiques.



Comptez tout!

- Comptez les jouets, les ustensiles de cuisine, les vêtements que vous sortez de la sècheuse
- Aidez votre enfant à compter en montrant du doigt les objets et en les déplaçant en même temps que vous comptez à haute voix.
- Jouez à faire disparaître des objets sous une couverture. Votre enfant devra trouver si oui ou non, il manque un objet et lequel est-ce.
- Jouez à « faire comme »...4 comme les 4 pattes d'un chat, 2 comme les 2 yeux...

Découvrez les multiples usages des nombres à la maison et en dehors de la maison.

- Partez à la « chasse aux nombres » avec votre enfant dans votre maison ou dans votre quartier. Expliquez-lui à quoi servent les nombres affichés sur la télécommande du téléviseur, sur le four à micro-ondes et sur le téléphone.
- Repérez les nombres dans les livres ou les journaux, sur les panneaux de signalisation de votre quartier.



- 
- À chaque fois que votre enfant découvre un nouvel usage des nombres, encouragez-le à partager sa découverte avec vous.

Faites un graphique de la météo.

Demandez à votre enfant de dessiner sur un calendrier le temps qu'il fait chaque jour. À la fin du mois, demandez-lui de faire un pictogramme qui montre le nombre de jours de soleil, de nuages et de pluie dans le mois.

Chantez des chansons et lisez des histoires qui font compter.

- Chantez des chansons qui font compter les enfants, comme « Un, deux, trois, nous irons au bois » ou « Dix moutons, neuf moineaux, huit marmottes...une souris verte », leur apprennent à compter, par ordre croissant ou décroissant, tout en les divertissant.
- Les livres qui font compter captivent aussi l'attention des enfants, qui s'amuse en comptant et en additionnant, ce qui les intéresse dans les images.



Classez des objets qui se trouvent à la maison.

- Lorsque votre enfant range ses jouets ou ses vêtements, expliquez-lui quels articles devraient être rangés ensemble et pourquoi.
- Montrez à votre enfant comment vous rangez les aliments dans le réfrigérateur – les fruits ensemble, les légumes ensemble, les jus sur une étagère et les condiments sur une autre.
- Encouragez votre enfant à classer d'autres objets dans la maison – les crayons de couleur par couleur, les ustensiles de table selon la sorte et la forme, les pièces de monnaie selon leur valeur.



Faites un tableau des aliments consommés.

Inscrivez dans un tableau le nombre de pommes, d'oranges, de bananes et d'autres fruits que votre famille mange chaque jour. À la fin du mois, demandez à votre enfant de calculer le nombre de chaque fruit mangé. Demandez-lui si vous avez mangé plus de bananes que de pommes par exemple, et combien. Quel fruit votre famille a le moins mangé ce mois-là?



Jouer aux cartes.

Avec des cartes d'un à cinq ou plus, jouez à la bataille. Votre enfant devra comparer 2 quantités et voir rapidement si les cartes sont pareilles. Si oui, le plus rapide ramasse le paquet et le gagnant est celui qui finit avec toutes les cartes.



Principes de base à retenir

- Votre enfant fournit beaucoup d'efforts à l'école. Il faut en tenir compte lorsque vous planifiez travailler avec lui à la maison. Il est préférable de prévoir plusieurs petites séances de travail entrecoupées de moments de détente, et ce, de façon régulière. Dans certains cas, il pourrait être préférable de le faire au retour de l'école.



- Écoutez ce que votre enfant veut vous dire à propos de ses apprentissages scolaires et de son vécu. Cela vous guidera dans vos interventions et il se sentira plus disposé à faire des efforts.



- La lecture est essentielle à tous les apprentissages scolaires. Créez des moments familiaux privilégiés et uniques, pendant lesquels la lecture occupe la première place.



- Félicitez-le souvent, complimentez-le régulièrement. Il en a grandement besoin pour alimenter son désir de poursuivre ses efforts malgré les difficultés rencontrées.



- Votre enfant est unique et précieux. Ne le comparez pas à d'autres qui réussissent peut-être plus facilement, mais qui éprouvent d'autres genres de difficultés.



Pour l'aider dans ses devoirs

- Votre enfant doit accomplir la plus grande partie du travail. Si vous êtes plus fatigué que lui à la fin d'une séance de travail, vous en avez probablement trop fait.

- Lorsque cela est possible, transformez une tâche à effectuer sous forme de jeu.



- Ne vous fâchez pas si malgré toutes vos explications, il ne comprend toujours pas. Arrêtez-vous et reprenez plus tard, en utilisant différentes stratégies. La patience et la persévérance sont primordiales pour l'aider à apprendre.



Autres ressources

Pour préparer votre enfant vous pouvez aussi consulter de nombreux sites Internet qui renferment une foule de ressources.

Les sites qui suivent fournissent du matériel intéressant qui utilise le jeu. Ils sont attirants. C'est d'autant plus stimulant pour les enfants et pour ceux avec qui ils jouent.

- Naître et grandir : Ce site s'adresse aux parents et porte sur le développement de l'enfant de 0 à 8 ans. Une foule d'articles et de ressources forte intéressante. N'hésitez pas à vous abonner à leur infolettre. www.naitreetgrandir.com
- Un site pour stimuler l'attention auditive ou le vocabulaire :
- *Aux petites mains* : Plus de 5 000 jeux et activités gratuits pour se défouler ou se détendre, pour créer et s'exprimer, rire et pour rêver! <http://www.auxpetitesmains.net/>



Programme du préscolaire

DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT, COMPÉTENCES, AXES DE DÉVELOPPEMENT ET COMPOSANTES

Domaines et compétences	Axes de développement	Composantes
Physique et moteur Accroître son développement physique et moteur	Motricité	› Explorer des perceptions sensorielles › Se représenter son schéma corporel › Développer sa motricité globale › Exercer sa motricité fine › Expérimenter l'organisation spatiale › Expérimenter l'organisation temporelle › Découvrir la latéralité › Expérimenter différentes façons de bouger
	Saines habitudes de vie	› Explorer le monde alimentaire › Expérimenter différentes façons de se détendre › S'approprier des pratiques liées à l'hygiène › Se sensibiliser à la sécurité
Affectif Construire sa conscience de soi	Connaissance de soi	› Reconnaître ses besoins › Reconnaître ses caractéristiques › Exprimer ses émotions › Réguler ses émotions
	Sentiment de confiance en soi	› Expérimenter son autonomie › Réagir avec assurance
Social Vivre des relations harmonieuses avec les autres	Appartenance au groupe	› Démontrer de l'ouverture aux autres › Participer à la vie de groupe › Collaborer avec les autres
	Habiletés sociales	› Intégrer progressivement des règles de vie › Créer des liens avec les autres › Réguler son comportement › Résoudre des différends
Langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit	Langage oral	› Interagir verbalement et non verbalement › Démontrer sa compréhension › Élargir son vocabulaire › Expérimenter une variété d'énoncés › Développer sa conscience phonologique
	Langage écrit	› Interagir avec l'écrit › Connaître des conventions propres à la lecture et à l'écriture › Découvrir des fonctions de l'écrit › Connaître les lettres de l'alphabet¹
Cognitif Découvrir le monde qui l'entoure	Pensée	› S'initier à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique; arts; univers social; science et technologie) › Exercer son raisonnement › Activer son imagination
	Stratégies	› S'engager dans l'action › Expérimenter différentes actions › Raconter ses actions

1 Attente de fin de l'éducation préscolaire : l'enfant connaît le nom et le son de la plupart des lettres de l'alphabet (majuscules et minuscules).



Transport scolaire



Le transport scolaire

Le transport scolaire peut devenir un casse-tête si on ne prévoit pas les besoins particuliers de certains enfants. Il est important de discuter avec la direction de l'école des points suivants :

- Type de transport (adapté, régulier);
- Lieu d'embarquement et de débarquement (Est-ce que l'autobus prendra mon enfant devant la maison);
- Horaire.

Vous devez savoir que si votre enfant fréquente une classe spéciale, le transport sera organisé le matin et le soir par le Centre de services scolaire. Votre enfant devra dîner au service de garde sur l'heure du midi.

Vous devez aviser le plus tôt possible le secrétariat de votre école si vous changez d'adresse.

Vous devez faire connaître au conducteur un état de santé qui pourrait affecter le comportement de votre enfant (allergies alimentaires, épilepsie, crise d'asthme...)

Si votre enfant utilise un transport adapté, vous devez vous assurer que quelqu'un sera présent pour l'accompagner à l'embarquement du matin et à son retour en fin d'après-midi.

Si le véhicule doit circuler dans le stationnement de la résidence, celui-ci doit toujours être entretenu (déblayé/sablé).

Les seuls objets et équipements acceptés à bord des véhicules scolaires sont : le sac d'école et la boîte à lunch.





Service de garde

Le service de garde en milieu scolaire

Tous les élèves d'âge scolaire (de la maternelle à la 6^e année) demeurant sur le territoire d'un centre de services scolaire peuvent bénéficier d'un service de garde dans la mesure où l'école qu'ils fréquentent offre ce service.

Des employés qualifiés voient à créer un contexte stimulant et enrichissant pour votre enfant, et ce, avant et après les heures de classe, pendant les heures de dîner et lors des journées pédagogiques. Vous êtes ainsi assuré que votre enfant reçoit un service de qualité dans un endroit approprié.

Consultez le lien concernant **les services de garde en milieu scolaire** du gouvernement du Québec pour en savoir davantage. <https://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/references/frais-scolaires/services-de-garde-en-milieu-scolaire>

Si vous avez d'autres questions n'hésitez pas à téléphoner à la direction de l'école que votre enfant fréquentera.



Plan d'intervention

Ce que la Loi sur l'instruction publique du Québec dit...

Toute personne a droit aux services de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire et a aussi droit aux autres services éducatifs, complémentaires et particuliers (article 1).

L'école a pour mission dans le respect de l'égalité des chances d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire (article 36).

La direction d'école, avec l'aide des parents d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, du personnel qui dispense des services à cet élève et de l'élève lui-même, à moins qu'il en soit incapable, établit un plan d'intervention adapté aux besoins de l'élève. La direction voit à la réalisation et à l'évaluation périodique du plan d'intervention et en informe les parents (article 96-14).

Le centre de services scolaire doit adapter les services éducatifs aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage d'après l'évaluation de leurs capacités et de leurs besoins (article 234).

**Loi sur l'instruction publique (2001)*



Un plan d'intervention, qu'est-ce que c'est?

C'est un outil de planification conçu pour répondre aux besoins spécifiques d'un élève handicapé ou en difficulté. Il sert à promouvoir la mise en place des services dont l'élève a besoin. Il définit les objectifs d'apprentissage et d'insertion sociale, précise qui interviendra auprès de l'élève et décrit les moyens ainsi que les ressources nécessaires pour aider l'élève.

Pour qui faire un plan d'intervention?

On doit en faire un pour :

- les élèves handicapés;
- les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

On peut en faire un pour les élèves à risque, lorsqu'une des situations se présente :

- besoin d'une mobilisation accrue de tous les intervenants;
- ajouter des ressources spécialisées ou des adaptations diverses;
- prendre des décisions qui influenceront le parcours scolaire.

Que retrouve-t-on dans un plan d'intervention?

Les renseignements de base :

- Le nom de l'enfant, sa date de naissance;
- Sa classe, son école;
- La date de la réunion d'élaboration du plan d'intervention;
- La liste des personnes présentes et leur fonction.

La planification des interventions :

- Les besoins prioritaires de votre enfant;
- Les objectifs d'apprentissage (besoins prioritaires);
- Les mesures particulières favorisant son intégration sociale;
- Les moyens utilisés pour y arriver;
- Les services d'appui convenus;
- Les intervenants responsables et les services professionnels requis;
- Les échéances de travail; Les modalités d'évaluation des apprentissages et des interventions.



Qui sera présent à la rencontre?

Toutes ces personnes peuvent assister à la rencontre, mais c'est selon la situation et les besoins de votre enfant. Certaines peuvent être invitées à la demande des parents :

- La direction d'école (première responsable de l'établissement, de la réalisation et de l'évaluation du plan d'intervention);
- Les parents (premiers responsables de l'enfant);
- L'enfant lui-même (à moins qu'il en soit incapable);
- L'enseignant titulaire responsable du groupe;
- Les enseignants spécialistes si leur présence est pertinente (éducation physique, anglais, musique, etc.);
- Les professionnels (orthophoniste, psychologue, psychoéducateur, conseiller pédagogique);
- Enseignants en orthopédagogie et techniciens en éducation spécialisée;
- Des partenaires extérieurs impliqués dans le suivi de l'évolution de l'enfant (intervenants d'un centre de réadaptation, intervenant social, pédopsychiatre, représentant du C.P.E. ou autre milieu de garde, etc.).
- Tout autre intervenant extérieur impliqué pouvant aider le parent à expliquer les difficultés de leur enfant. Cependant, il est préférable d'en discuter avec la direction d'école avant.



Lors des rencontres, il est parfois souhaitable de limiter le nombre de personnes pour faciliter les échanges. N'hésitez pas à le souligner si c'est important pour vous.

Tous les intervenants présents autour de la table souhaitent la même chose que vous : *comprendre mes besoins, m'accompagner efficacement et mettre en place tous les moyens réalisables pour y arriver.*

Bien qu'une rencontre pour l'élaboration d'un premier plan d'intervention soit généralement inquiétante pour les parents en raison du fait qu'on ne sait pas trop à quoi s'attendre, vous tirerez avantage de bien vous informer et de vous préparer adéquatement, ce qui vous aidera grandement à vous sentir davantage en confiance et à permettre un échange beaucoup plus constructif entre vous et les personnes présentes.

Évitez de vous faire une idée préconçue du monde scolaire qui attend votre enfant, en vous basant sur des expériences négatives entendues de part et d'autre. Chaque élève a ses besoins spécifiques et c'est à vous de bien démontrer les couleurs individuelles de votre enfant puisque personne ne le connaît mieux que vous!



Comment se déroule la rencontre d'élaboration du plan d'intervention

Les participants s'assoient autour d'une table pour discuter. Une personne anime la réunion (habituellement la direction d'école). Les gens sont invités à se présenter et à nommer leur fonction dans l'école ou à l'extérieur de l'école.

Ensuite on discute :

- de la situation de votre enfant;
- de la sélection des besoins prioritaires et des objectifs d'interventions;
- de la planification des ressources et des moyens nécessaires pour y arriver;
- des modalités d'évaluation des actions posées et des apprentissages.

Toutes les personnes présentes sont invitées à participer aux discussions, à poser des questions et des décisions sont prises dans le meilleur intérêt de l'enfant.

À la fin de la rencontre, un résumé des décisions prises est fait et habituellement le plan d'intervention est rédigé dans un court délai. Il vous est acheminé pour que vous le signiez s'il correspond aux discussions tenues autour de la table.

Pourquoi votre participation est-elle importante ?

Vous jouez un rôle essentiel dans la vie de votre enfant. Vous êtes les personnes qui le connaissez le mieux. Vous êtes des ressources indispensables.

Une participation active et positive de votre part comporte plusieurs avantages pour votre enfant :

- Il aura une attitude plus positive face à l'école;
- Il adoptera probablement de meilleurs comportements;
- Il gérera mieux ses problèmes;
- Il pourra augmenter ses chances de réussir.

Votre participation active au plan d'intervention ajoutera un point de vue différent, mais complémentaire. Elle contribuera à améliorer les interventions de l'école et assurera une continuité avec ce qui se fait à la maison.

Quels sont vos droits?

- De demander qu'un plan d'intervention soit élaboré ou révisé;
- De participer au plan d'intervention;
- D'inviter quelqu'un pour vous accompagner avec l'accord de la direction d'école;
- D'être informé mensuellement sur l'évolution de votre enfant;
- D'avoir en main une copie du plan d'intervention;
- De signer le plan d'intervention.



Quelles sont les principales obligations des participants?

- Garder la confidentialité;
- Réviser périodiquement le plan d'intervention afin de s'assurer que les mesures sont appliquées et les ajuster au besoin;
- Assurer un suivi aux parents de l'évolution des mesures d'adaptation prises.

La boîte à trucs

Voici quelques suggestions qui pourront vous être utiles :

- Prenez contact avec la direction d'école le plus tôt possible avant la rentrée scolaire;
- Renseignez-vous avant la réunion sur la situation de votre enfant;
- Assurez-vous que la direction soit bien informée des difficultés de votre enfant;
- Assoyez-vous près de l'enseignant de votre enfant (c'est une personne que vous connaissez déjà);
- Demandez qui sera présent à la réunion;
- Demandez de l'information sur les activités de votre enfant à l'école, sur ses progrès, sur les objectifs poursuivis en ce moment;
- Ne vous gênez pas de poser des questions, d'exprimer vos inquiétudes;
- Questionnez sur les services offerts, les programmes scolaires;
- Estimez-vous partenaire à part entière de l'école;
- Devenez activement engagé et intéressé;
- Parlez avec votre enfant de son école;
- Ayez les rapports des spécialistes avec vous;
- Apportez une liste de vos questions;
- Convenez d'une date pour une rencontre pour le suivi du plan d'intervention.



Plan d'intervention



TÉVA

(Transition de l'école vers la vie active)

La démarche de transition de l'école vers la vie active (TEVA) permet à l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) de réaliser son projet de vie après le secondaire, que ce soit par la poursuite des études, une intégration sociale ou une intégration et un maintien en emploi (MEQ, 2023). Elle s'inscrit dans la démarche du plan d'intervention pour le jeune qui terminera son parcours scolaire dans quelques années (habituellement trois ans, parfois davantage). Pour cette importante transition, avec le soutien des partenaires et de la famille, l'élève entame la poursuite de son cheminement vers la trajectoire qui répondra à ses besoins, à son projet de vie (MEQ, 2023).

La démarche TÉVA vise particulièrement les jeunes qui ont une déficience entraînant une incapacité significative et persistante. Elle peut également s'adresser à des jeunes ayant des difficultés d'adaptation, d'apprentissage, qui risquent de rencontrer des obstacles dans la vie de tous les jours ou à ceux qui ont besoin de soutien dans le développement de leur autonomie (MEQ, 2023).

https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/TEVA-Document-complementaire.pdf



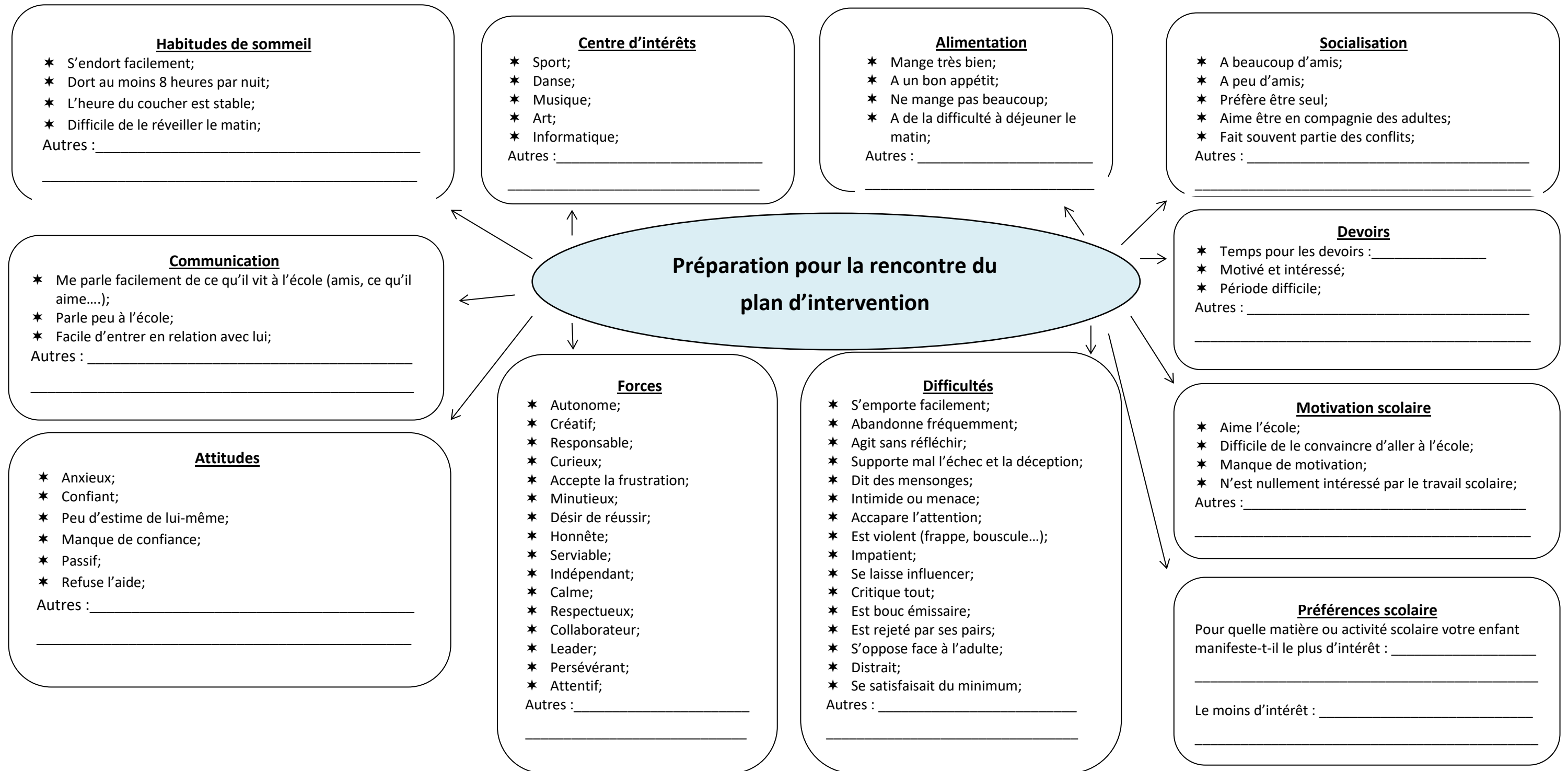


L'attitude est ce petit quelque chose qui fait toute la différence!



La meilleure façon d'aider son enfant à réussir son parcours scolaire c'est de l'accompagner, de bien s'informer et d'être présent à l'école.

Plan d'intervention



Commentaires : _____

Plan d'intervention

Prénom :
Date de naissance :
École :
Numéro de fiche :
Date de création :

Nom :
Titulaire :
Groupe :
Répondants :

Personnes présentes

Nom	Rôle	Nom	Rôle

Adaptations à mettre en place lors des apprentissages et évaluations

- 1 - Utilisation d'un isoloir.
- 2 - Accès à un lieu de travail calme, à l'extérieur de la classe.
- 6 - Octroi d'une période de temps supplémentaire, jusqu'à un maximum d'un tiers du temps suggéré dans le guide de déroulement.
- 22 - Utilisation du magnétophone pour enregistrer les productions.
- 23 - Recours à un outil d'aide à la rédaction avec correcteur orthographique et grammatical intégré.
- 24 - Recours à un outil d'aide à la rédaction avec synthèse vocale intégrée.
- 25 - Recours à un outil d'aide à la rédaction avec prédiction de mots intégrée.

Modifications aux exigences du programme de formation

- 5 - Modification des exigences pour la compétence « Écrire » en français.

Service d'appui

Type Nature Service	Fréquence	Durée
Aide aux devoirs	Régulier (à plusieurs reprises au cours d'une journée ou d'une semaine)	Jusqu'à la révision du plan
Précision: L'élève ira à l'aide aux devoirs 4 fois par semaine.		

Priorité d'intervention

Domaine : 2 - Cognitif
Obj. Général : 1 - Améliorer l'attention et la concentration
Obj. Spécifique : 3 - L'élève développera la capacité à maintenir son attention sur une tâche du début à la fin.

Moyens	Description	Responsable
1	Enseigner à l'élève la position d'écoute.	Enseignant
4	Encourager l'élève à visualiser dans sa tête la tâche demandée.	Enseignant
5	L'élève libérera la surface de travail des objets inutiles à la tâche.	Élève
8	Écrire des instructions claires au tableau pour que l'enfant puisse s'y reporter facilement. L'élève pourrait aussi les écrire lui-même.	Enseignant, Élève
17	Donner un renforcement positif à chaque fois que la tâche fragmentée ou adaptée est complétée de manière acceptable.	Enseignant
	L'élève se référera à un visuel sur son bureau pour se ramener à la tâche	Élève

Précisions : L'objectif sera atteint quand l'élève réussira à passer de 10 minutes de concentration à 30 minutes avec l'aide des moyens et du soutien de l'enseignante

Ajustements :

Plan d'intervention

Domaine	: 3 - Social															
Obj. Général	: 1 - Améliorer la relation avec les pairs et/ou l'adulte															
Obj. Spécifique	: 10 - L'élève sera capable d'interagir avec les pairs lors de moments moins structurés (récréations, battements, temps libres, etc.)															
Moyens	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Description</th> <th>Responsable</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 - Mettre en évidence les règles, les rappeler régulièrement à l'élève et surtout avant qu'une activité ait lieu.</td> <td>Enseignant</td> </tr> <tr> <td>3 - Offrir des occasions de jouer à des jeux de table deux par deux ou en petits groupes. Au début, superviser les jeux afin de renforcer l'importance de suivre les règles et d'être un bon perdant.</td> <td>Enseignant</td> </tr> <tr> <td>8 - Expliquer à l'enfant comment se joindre aux activités de ses camarades : lui dire de se rapprocher du groupe, d'observer et d'attendre qu'il y ait une pause pour demander à s'y joindre. S'assurer que l'enfant se trouve assez proche du lieu de l'activité. Discuter du choix du moment approprié pour se joindre au groupe. Après quelques pratiques, l'élèves sera en mesure de le faire seul.</td> <td>Psychoéducateur , Élève</td> </tr> <tr> <td>12 - Discuter avec l'élève des bons et mauvais choix d'activités aux récréations.</td> <td>Psychoéducateur Élève</td> </tr> <tr> <td>16 - Rédiger un scénario social.</td> <td>Psychoéducateur</td> </tr> <tr> <td>9 - L'élève devra demander s'il peut jouer, plutôt que de s'imposer.</td> <td>Élève</td> </tr> </tbody> </table>	Description	Responsable	1 - Mettre en évidence les règles, les rappeler régulièrement à l'élève et surtout avant qu'une activité ait lieu.	Enseignant	3 - Offrir des occasions de jouer à des jeux de table deux par deux ou en petits groupes. Au début, superviser les jeux afin de renforcer l'importance de suivre les règles et d'être un bon perdant.	Enseignant	8 - Expliquer à l'enfant comment se joindre aux activités de ses camarades : lui dire de se rapprocher du groupe, d'observer et d'attendre qu'il y ait une pause pour demander à s'y joindre. S'assurer que l'enfant se trouve assez proche du lieu de l'activité. Discuter du choix du moment approprié pour se joindre au groupe. Après quelques pratiques, l'élèves sera en mesure de le faire seul.	Psychoéducateur , Élève	12 - Discuter avec l'élève des bons et mauvais choix d'activités aux récréations.	Psychoéducateur Élève	16 - Rédiger un scénario social.	Psychoéducateur	9 - L'élève devra demander s'il peut jouer, plutôt que de s'imposer.	Élève	
Description	Responsable															
1 - Mettre en évidence les règles, les rappeler régulièrement à l'élève et surtout avant qu'une activité ait lieu.	Enseignant															
3 - Offrir des occasions de jouer à des jeux de table deux par deux ou en petits groupes. Au début, superviser les jeux afin de renforcer l'importance de suivre les règles et d'être un bon perdant.	Enseignant															
8 - Expliquer à l'enfant comment se joindre aux activités de ses camarades : lui dire de se rapprocher du groupe, d'observer et d'attendre qu'il y ait une pause pour demander à s'y joindre. S'assurer que l'enfant se trouve assez proche du lieu de l'activité. Discuter du choix du moment approprié pour se joindre au groupe. Après quelques pratiques, l'élèves sera en mesure de le faire seul.	Psychoéducateur , Élève															
12 - Discuter avec l'élève des bons et mauvais choix d'activités aux récréations.	Psychoéducateur Élève															
16 - Rédiger un scénario social.	Psychoéducateur															
9 - L'élève devra demander s'il peut jouer, plutôt que de s'imposer.	Élève															
Précisions	Le psychoéducateur rencontrera l'élève quelque fois pour modéliser les bonnes façons de faire. Il contactera également l'éducatrice du service de garde et l'éducateur de la maison des jeunes afin de permettre un transfert des nouvelles habiletés du jeune. L'objectif sera atteint quand les conflits auront diminué et auront une fréquence acceptable. Ajustements :															
Domaine	: 7 - Apprentissage															
Obj. Général	: 5 - Améliorer les habiletés en écriture															
Obj. Spécifique	: 5 - L'élève améliorera l'écriture de ses textes.															
Moyens	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Description</th> <th>Responsable</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2 - Utilisation d'outils de rédaction. L'élève enregistrera ses idées avant de les mettre par écrit et utilisera le traitement de texte. Une synthèse vocale sera utilisée afin qu'il puisse se faire lire ce qu'il écrit.</td> <td>Élève, Enseignant (avec le soutien de l'enseignant en orthopédagogie)</td> </tr> <tr> <td>L'élève pourra rédiger un article humoristique dans la journal de l'école à chaque mois.</td> <td>Élève, Enseignant qui s'occupe du journal</td> </tr> </tbody> </table>	Description	Responsable	2 - Utilisation d'outils de rédaction. L'élève enregistrera ses idées avant de les mettre par écrit et utilisera le traitement de texte. Une synthèse vocale sera utilisée afin qu'il puisse se faire lire ce qu'il écrit.	Élève, Enseignant (avec le soutien de l'enseignant en orthopédagogie)	L'élève pourra rédiger un article humoristique dans la journal de l'école à chaque mois.	Élève, Enseignant qui s'occupe du journal									
Description	Responsable															
2 - Utilisation d'outils de rédaction. L'élève enregistrera ses idées avant de les mettre par écrit et utilisera le traitement de texte. Une synthèse vocale sera utilisée afin qu'il puisse se faire lire ce qu'il écrit.	Élève, Enseignant (avec le soutien de l'enseignant en orthopédagogie)															
L'élève pourra rédiger un article humoristique dans la journal de l'école à chaque mois.	Élève, Enseignant qui s'occupe du journal															
Précisions	L'objectif sera atteint quand les exigences de l'année antérieurs seront atteintes. Ajustements :															

Signatures

☐ Je consens à ce que le plan d'intervention soit remis aux intervenants dont les fonctions sont directement liées à mon enfant.

Parent : _____ Direction : _____

Révisions



Livres de référence

La collection de l'hôpital Sainte-Justine pour les parents

Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine www.editions-chu-sainte-justine.org/

- L'estime de soi, un passeport pour la vie
- Guide pour parents inquiets
- L'attachement, un départ pour la vie
- Au-delà de la déficience physique et intellectuelle
- Dyslexie et autres maux d'école
- L'hydrocéphalie
- Mon cerveau ne m'écoute pas
- Troubles anxieux expliqués aux parents
- Troubles envahissants du développement



Plusieurs autres titres sont disponibles dans cette même collection.

La série au  des différences

Éditions Boomerang www.boomerangeunesse.com

- Azalée et les cellules révoltées – La leucémie
- Ma grande sœur Audrey. La paralysie cérébrale
- Les tics d'Emrick : Syndrome Gilles de la Tourette
- Fidèle et Annabelle : La trisomie
- D'autres titres sont également disponibles dans cette collection.

Ces parents à bout de souffle, un guide de survie

Suzanne Lavigueur, éditions Québecor





Sites Internet

Le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay est fière de mettre à votre disposition un tout nouveau service en ligne s'adressant aux parents, aux intervenants en milieu scolaire, ainsi qu'aux jeunes.

Ce service se veut très simple d'utilisation et répond à la grande majorité des sujets qui sont au cœur de vos préoccupations.

En plus des nombreux outils d'intervention disponibles sur le portail, si vous désirez un support particulier concernant une problématique, chacune des sections vous permet de communiquer directement avec un intervenant du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay.

Vous pouvez y accéder par la page d'accueil du Centre de services scolaire www.csrsaguenay.qc.ca en sélectionnant l'onglet – Mozaïk-Portail.

Vidéo de présentation Mozaïk :

<https://www.youtube.com/watch?v=8odpNk4I000>

Vous pouvez accéder à ce portail par le web ou en téléchargeant une application mobil

Accès web : [Accédez au portail](#)

Application mobile : Recherchez et installez l'application **mParent** sur votre téléphone ou sur votre tablette. [Téléchargez l'application](#)

Avant d'accéder au portail parent, assurez-vous de connaître les informations suivantes :

- **Adresse courriel que vous avez fournie à l'école de votre enfant.**
- **Nom et prénom de votre enfant:** assurez-vous d'inscrire les nom et prénom complets de votre enfant, tels qu'ils apparaissent dans son dossier scolaire. N'utilisez pas de diminutif et assurez-vous d'inscrire tous les noms de famille qui se trouvent dans son dossier scolaire
- **Numéro de fiche ou code permanent de l'enfant:** ces informations sont inscrites sur des documents officiels transmis par l'école ou par le Centre de services scolaire (bulletin, horaire, état de compte du service de garde, agenda de votre enfant, carte d'identité, etc.). Vous pouvez inscrire l'une ou l'autre de ces informations.



www.fcpq.qc.ca : Fédération des comités de parents du Québec. Sur ce site, vous trouverez de l'information sur le congrès annuel de la fédération, la mission et le plan d'action de ce comité, du service-conseil concernant les structures de participation parentale ainsi que différentes publications comme la revue « *Parent* ».

www.education.gouv.qc.ca/accueil: Plusieurs dossiers sont abordés dans ce site. La mission, l'organisation, programmes, lois... Quelques onglets concernent précisément les parents comme : la rentrée scolaire, la lecture et l'écriture à l'école, la culture, la santé, la persévérance, l'aide aux devoirs, la violence à l'école, l'aide financière...

www.comportement.net: Ce site contient un centre de documentation ainsi que plusieurs liens intéressants pour les parents tels que : le plan d'intervention, une description des élèves à risque, la discipline, le TDAH, les contrats de comportement, une zone jeunesse avec des hyperliens éducatifs et du divertissement...

www.alloprof.qc.ca : Quatre grands volets caractérisent ce site : la bibliothèque virtuelle, le forum, les cyber classes ainsi qu'une aide téléphonique. Il y a aussi plusieurs capsules vidéo qui démontrent en direct l'enseignement de concepts ou de stratégies. Il y a également des exercices et des jeux en ligne pour toucher à la plupart des concepts enseignés à vos enfants. Un site à ne pas manquer!

<https://trouvetaressource.com/fr/ressource/dysphasie-plus> Voici ce qui est présenté dans ce site : une définition de la dysphasie, les particularités des enfants qui en sont atteints, les indices d'anomalie, la présentation d'ateliers, des témoignages ainsi que de la documentation et des ressources.

www.autisme02.com : Ce site décrit très bien la problématique de l'enfant TED, le programme d'intervention, une boîte à outils, un répertoire de ressources ainsi qu'une bibliothèque.

www.institutta.com : L'institut des troubles d'apprentissage est un organisme à but non lucratif soutenu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ainsi que par de généreux donateurs qui ont à cœur la réussite de tous. Sa mission est d'assurer l'égalité des chances aux personnes qui vivent avec un trouble d'apprentissage, de leur permettre de développer leur plein potentiel et de contribuer positivement à la société.

www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/administration-encadrements/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement: Le conseil d'établissement est une bonne façon de s'impliquer dans la vie scolaire.

<https://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/transition-de-lecole-vers-la-vie-active-teva/> : Ministère de l'éducation : Transition vers une vie active.



https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/politi00F_2.pdf : L'orientation fondamentale de la politique de l'adaptation scolaire consiste à aider l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à réussir sur les plans de l'instruction, de la socialisation et de la qualification.

<http://www.aqpehv.qc.ca> : Le site de l'Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels contient une mine d'informations liées à la déficience visuelle et à la présentation de leurs services et activités.

<http://www.auxpetitesmains.net/> : Plus de cinq mille activités manuelles, bricolages, coloriages ainsi que toutes sortes d'idées variées.

<https://www.teljeunes.com/fr/parents> : C'est l'endroit où les parents peuvent trouver soutien et informations sur les préoccupations parentales, peu importe l'ampleur du problème. Grâce à une équipe de conseillers professionnels s'appuyant sur une banque d'informations mise au point par de grands spécialistes. Assistance parents vous offre conseils et support dans un environnement professionnel, confidentiel et neutre.

Familles d'aujourd'hui sur Facebook : Le site *Famille d'aujourd'hui* vous offre une plate-forme de contenu familial inégalé. De plus, le site permet à ses internautes de consulter les pages des médias dérivés de *Familles d'aujourd'hui*, telles que des émissions de radio et de télévision.

<http://www.teljeunes.com> : Tel-jeunes, un service d'intervention pour les jeunes et leur famille est accessible par téléphone ou par Internet. Il est rattaché à Génération, une association sans but lucratif dont la mission est de développer et d'offrir des services d'intervention sociale et d'éducation de grande qualité.

<https://jeunessejecoute.ca> : Chaque jour, les conseillers de Jeunesse, j'écoute et d'Assistance parents reçoivent des appels d'un océan à l'autre. Peu importe le problème ou la préoccupation des appelants, les conseillers sont disponibles pour offrir appui et information. Au besoin, ils peuvent aiguiller les appelants vers une ressource locale ou une agence de service social.

<https://bayardjeunesse.ca> : Site présentant des magazines éducatifs, adaptés aux goûts et aux besoins de vos jeunes. Vous pouvez vous abonner et acheter en ligne selon vos intérêts.

<http://lesexplos.com> : Site présentant le magazine *Les explorateurs* qui est destiné à tous les jeunes. Ce magazine éducatif est un formidable outil d'éveil à la lecture et à la découverte d'expériences et d'histoires passionnantes.

<http://www.lurelu.net> : Site présentant la revue québécoise consacrée à la littérature pour la jeunesse.



<https://constellations.education.gouv.qc.ca/> : Le site de livres ouverts présente une sélection de livres de qualité s'adressant aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Ce site facilite la constitution des réseaux selon différentes intentions pédagogiques et angles de regroupements des livres.

<http://revue.leslibraires.ca>: Voici, en un seul coup d'œil, différentes avenues de lectures intéressantes.

<https://enseignement.chusj.org/fr/Patients-Familles>: Guide Info-Famille, que vous trouverez dans la section « Patients & Familles ». Ce guide contient les coordonnées d'organismes et offre des suggestions de lecture aux parents, enfants et adolescents. Vous trouverez aussi des liens vers des sites Web spécialement conçus pour les parents, enfants ou adolescents.

<https://www.osetontruc.com/repertoire/item/ligneparents> – 1 800 361-5085 : *La Ligne parents* est un service d'intervention téléphonique destiné aux parents qui s'interrogent sur l'éducation de leurs enfants ou qui éprouvent des difficultés dans leur rôle de parent. Une équipe d'intervenants professionnels assure un service de consultation et d'aide ponctuelle. Le service est confidentiel et gratuit, et il est offert partout au Québec, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Ressources provinciales

Association québécoise de la dysphasie (AQD)

Mission : Autrefois appelée Association québécoise pour les enfants atteints d'audimutité (AQEA), elle a été créée en février 1986 par des parents d'enfants audimuets (dysphasiques) dans le but de se regrouper, de s'entraider et d'améliorer les différents services qui pourraient être donnés à leurs enfants. <https://dysphasiesaglac.org/> 1-418 549-1111

Association québécoise du syndrome de la Tourette

Mission : Soutenir, informer, valoriser et intégrer les personnes atteintes du syndrome de la Tourette (SGT). Soutenir, informer, et former les personnes qui doivent intervenir et vivre auprès d'elles ainsi que sensibiliser la population à cette problématique. <https://www.lappui.org/fr/organisation/association-quebecoise-du-syndrome-de-la-tourette>

514-328-3910 ou 1 855 399-3910

Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA)

Mission : Promouvoir et développer tous les services nécessaires à l'inclusion des jeunes vivant avec une surdité. www.aqepa.org 1 514 842-8706



Association du Québec pour l'intégration sociale et Institut du Québec pour la déficience intellectuelle

Mission : Promouvoir les intérêts et défendre les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et ceux de leur famille. Agir à titre de porte-parole. Encourager et soutenir toute initiative privilégiant les services et le soutien aux familles naturelles ou facilitant l'autonomie des personnes ayant une déficience intellectuelle. www.aqis-iqdi.qc.ca AQIS : 514-725-7245 IQDI : 514-725-2387

Association de la paralysie cérébrale du Québec

Mission : Améliorer la qualité de vie et l'intégration sociale des personnes vivant avec une paralysie cérébrale ou toute autre déficience, dans toutes les sphères de l'activité humaine. www.paralysiecerebrale.com 1 800 311-3770

Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées (CAMO)

Mission : Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'intervention pour favoriser l'accès au marché du travail et assurer le maintien en emploi des personnes handicapées. <https://www.ropphl.org/teva/pdf/camo.pdf> 1 888 522-3310

Commission des droits de la personne

Mission : Veiller au respect des principes énoncés dans la Charte des droits et libertés de la personne. www.cdpcj.qc.ca 1 800 361-6477

Direction de l'adaptation scolaire – Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur

Mission : Assurer le développement et la mise en œuvre des services éducatifs adaptés aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) pour l'ensemble des enfants de l'éducation préscolaire et des élèves de l'enseignement primaire et secondaire. <http://www.education.gouv.qc.ca> : 418 643-3468

Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSQ)

Mission : Contribuer à promouvoir le système public de l'éducation ainsi que représenter et défendre avec détermination les intérêts des commissions scolaires. <https://www.fcscq.quebec/> 418 651-3220

Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement

Mission : Mobiliser tous les acteurs concernés afin de promouvoir le bien-être des personnes, sensibiliser et informer la population sur l'autisme et les autres troubles envahissants du développement (TED) ainsi que sur la situation des familles, et contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion. www.autisme.qc.ca 1 888 830-2833



Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)

Mission : Veiller au respect des principes et des règles énoncés dans la loi pour l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

www.ophq.gouv.qc.ca 1 800 567-1465

Regroupement des associations de parents PANDA

Mission : Promouvoir le développement de services destinés aux enfants ayant un déficit d'attention avec ou sans hyperactivité. Favoriser les échanges entre les associations de parents ayant un déficit d'attention avec ou sans hyperactivité.

www.associationpanda.qc.ca 1 888 375-5076 #237

Regroupement pour la Trisomie 21

Mission : Regrouper, soutenir et informer les parents d'enfants ayant une trisomie 21. Informer et sensibiliser la population ainsi que les intervenants des milieux scolaire, médical et social. Promouvoir l'intégration sociale et scolaire des personnes ayant une trisomie 21.

www.trisomie.qc.ca 514 850-0666

Fondation Papillon

Mission : Offrir des services adaptés permettant aux enfants handicapés d'atteindre leur plein potentiel et de répondre aux besoins de leur famille.

<https://fondationpapillon.ca/> 1 877 937-6171



Ressources complémentaires d'information

Centre hospitalier universitaire de Sainte-Justine

Excellent site pour trouver de la documentation et des références sur le développement des enfants de tous âges.

www.chusj.org/ 514-345-4931

TDAH.CA

Site s'adressant aux professionnels du monde scolaire pour faciliter leurs interventions auprès des enfants.

www.tdah.ca

Allô, prof!

Service d'aide aux devoirs offert par téléphone, classe virtuelle, forums de discussions ou bibliothèque virtuelle.

www.alloprof.qc.ca 1-888-776-4455

Ordre des orthophonistes et audiologiste du Québec

Mission : L'Ordre soutient le développement de la compétence des orthophonistes et des audiologistes et surveille l'exercice professionnel de ses membres. Il voit à favoriser l'accessibilité du public à des services de qualité.

<http://www.ooaq.qc.ca> 1-888-232-9123

Liste des organismes du réseau de la santé et des services sociaux

<https://www.csrsaguenay.qc.ca/wp-content/uploads/2021/05/RESSOURCES-DE-LA-SANT%C3%89-ET-SERVICES-SOCIAUX.pdf>

Liste des organismes communautaires

<https://www.csrsaguenay.qc.ca/wp-content/uploads/2021/05/R%C3%89PERTOIRE-DES-RESSOURCES-COMMUNAUTAIRES.pdf>

Références d'organismes par trouble

Trouble	Organismes
Déficience auditive	Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA Saguenay) Téléphone : 418 696-3085 Site Internet : https://www.aqepa.org
	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées Saguenay-Lac-Saint-Jean (ARLPH) Téléphone: 418 545-4132 Site Internet : https://arlp02.com/
Déficience intellectuelle	Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay (ADHIS) Téléphone : 418 543-0093 Site Internet : http://www.adhis.ca
	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées Saguenay-Lac-Saint-Jean (ARLPH) Téléphone: 418 545-4132 Site Internet : https://arlp02.com/
	La maisonnée d'Évelyne https://www.autisme.qc.ca/ressources/la-maisonnee-develyne/ Téléphone : 418 543-5822
	Fondation Papillon Téléphone : 1 877 937-6171 Site Internet : https://fondationpapillon.ca/
	Association du Québec pour l'intégration sociale et Institut du Québec pour la déficience intellectuelle (AQIS) Téléphone : 514 725-7245 Site Internet : www.aqis-iqdi.qc.ca
Déficience langagière	Ordre des orthophonistes et audiologiste du Québec Téléphone : 1 888 232-9123 Site Internet : http://www.oaaq.qc.ca
Déficience motrice	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées Saguenay-Lac-Saint-Jean (ARLPH) Téléphone: 418 545-4132 Site Internet : https://arlp02.com/ Fondation Papillon Téléphone : 1 877 937-6171 Site Internet : https://fondationpapillon.ca/
Déficience physique	La maisonnée d'Évelyne https://www.autisme.qc.ca/ressources/la-maisonnee-develyne/ Téléphone : 418 543-5822 Fondation Papillon Téléphone : 1 877 937-6171 Site Internet : https://fondationpapillon.ca/

Trouble	Organismes
Déficience psychique	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées Saguenay-Lac-Saint-Jean (ARLPH) Téléphone: 418 545-4132 Site Internet : https://arlp02.com/ Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels (AQPEHV) Téléphone : 1 888 849-8729 Site Internet : www.aqpehv.qc.ca Fondation Papillon Téléphone : 1 877 937-6171 Site Internet : https://fondationpapillon.ca/
Déficience visuelle	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées Saguenay-Lac-Saint-Jean (ARLPH) Téléphone: 418 545-4132 Site Internet : https://arlp02.com/ Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels (AQPEHV) Téléphone : 1 888 849-8729 Site Internet : www.aqpehv.qc.ca Fondation Papillon Téléphone : 1 877 937-6171 Site Internet : https://fondationpapillon.ca/
Dysphasie	Association québécoise de la dysphasie Téléphone : 1 800 495-4118 Site Internet : https://www.dysphasiesaglac.org/
Enfants avec difficultés d'adaptation	Centre des enfants Téléphone : 418 602-1834 Site Internet : https://www.lecentredesenfants.com
Enfants de 3 à 5 ans	Les Jardins du coin (secteurs Laterrière et Chicoutimi) Téléphone : 418 545-7347 Site Internet : https://lesjardinsducoin.com/saguenay/ Le Jardin du coin Chicoutimi-Nord Téléphone : 418 698-6117 Site Internet : http://www.jardinsducoin-chicoutiminord.com/ Les Jardins du coin (secteurs St-Honoré et Falardeau) Téléphone : 41 673-7105 Site Internet : http://ateliersjardinducoin.org/
Femmes violentées, en difficulté	Centre féminin du Saguenay inc. Téléphone : 418 549-4343 Site Internet : www.cdcduroc.com/membres/centre-feminin-du-saguenay



Sigles et acronymes

AQETA :	Association québécoise des troubles d'apprentissage
CCSEHDAA :	Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
CE :	Conseil d'établissement
CIUSSS :	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CLSC :	Centre local de services communautaires (maintenant regroupés dans les CIUSSS)
CP :	Comité de parents
CPE :	Centre de la petite enfance
CPF :	Cheminement particulier de formation
CRDITED :	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
CRDP :	Centre de réadaptation en déficience physique
CSS :	Centre de services scolaire
DA :	Déficience auditive
DAS :	Difficulté d'apprentissage scolaire
DGA :	Difficultés graves d'apprentissage
DIL :	Déficience intellectuelle légère
DIMS :	Déficience intellectuelle moyenne à sévère
DIP :	Déficience intellectuelle profonde
DL :	Déficience langagière
DMG :	Déficience motrice grave
DO :	Déficience organique
DPJ :	Direction de la protection de la jeunesse
DV :	Déficience visuelle
EHDA :	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
FCPQ :	Fédération des comités de parents du Québec

Sigles et acronymes

LIP :	Loi sur l'instruction publique
MEQ :	Ministère de l'Éducation du Québec
OPHQ :	Office des personnes handicapées du Québec
PI ou PIA:	Plan d'intervention ou plan d'intervention adapté (anciennement)
PPH :	Préposé aux personnes handicapées
PSI :	Plan de service individualisé
SAR :	Société de l'autisme régional
TC :	Trouble de comportement
TÉVA :	Transition de l'école vers la vie active
TDAH :	Trouble de déficit de l'attention/hyperactivité
TED :	Trouble envahissant du développement
TES :	Technicien en éducation spécialisée
TRP :	Troubles relevant de la psychopathologie
TS :	Travailleur social
TSA :	Trouble du spectre de l'autisme
TTS :	Technicien en travail social

